

Parc naturel régional

de

Camargue



Rapport
d'activité
2015



Sommaire

Le mot du président	3
Suivi de la mise en oeuvre de la charte - Tableau de bord	4
Organisation	6
Budget	7
Ambition 1	
Gérer le complexe deltaïque en intégrant les impacts du changement climatique	8
Eau	8
Ambition 2	
Orienter les évolutions des activités au bénéfice d'une biodiversité exceptionnelle	12
Espaces naturels	12
Espaces naturels - Milieu marin	14
Habitats naturels - Espèces patrimoniales	16
Habitats naturels - Natura 2000	18
Agriculture durable - Elevage - Environnement	20
Tourisme durable	22
Ambition 3	
Renforcer la solidarité territoriale, la cohésion sociale et améliorer le cadre de vie	24
Patrimoine culturel	24
Gouvernance	26
Paysage - Cadre de vie - Urbanisme durable	28
Ambition 4	
Partager la connaissance et ouvrir le delta aux coopérations méditerranéennes	30
Information - Education au territoire	30
Coopération	32
Annexes	34



En 2015 le Parc naturel régional de Camargue s'est attaché à finaliser et faire aboutir des projets importants pour le territoire. C'est ainsi qu'en matière de soutien aux filières agricoles, la Maison des produits de Camargue construite par le Parc a été inaugurée tout au début du mois de juillet. Depuis cette date, des producteurs de Camargue et du Pays d'Arles présentent à la vente leurs productions. Un programme d'animations porté par le Parc aide à la valorisation des produits et des pratiques qui sont présentés dans ce lieu.

Concernant les espaces naturels confiés en gestion par le Conservatoire du littoral, une cogestion a été mise en place avec la Commune de Port-Saint-Louis-du-Rhône sur les terrains situés en rive gauche de l'embouchure du Rhône. Des travaux importants

ont été également engagés sur le site des étangs et marais des salins de Camargue. Ces derniers visent à améliorer la fonctionnalité hydraulique et biologique des différentes lagunes autrefois aménagées pour la production de sel de mer.

Sur un autre thème, le Parc a également porté une démarche participative centrée sur le village de Salin-de-Giraud, qui s'est concrétisée par la réalisation d'un sentier patrimonial de découverte du village. Salin-de-Giraud, rappelons-le, est un lieu empreint d'une histoire sociale, industrielle et architecturale dont les habitants expriment une forte attente de revitalisation suite à la réduction des activités liées au sel. Ce sentier patrimonial a été imaginé et conçu par le groupe de concertation composé d'un panel d'habitants et d'acteurs sensibilisés au devenir de leur village. L'inauguration d'une première tranche de réalisation a eu lieu lors de la fête des Parcs et du Parc de Camargue en octobre. Ces quelques exemples démontrent la diversité des formes d'intervention du Parc naturel régional sur son territoire.

2015 est également l'année de transition concernant la mise en œuvre de la nouvelle programmation des crédits européens. Dans ce domaine, le Parc naturel régional de Camargue a mis son ingénierie au service des filières agricoles en élaborant en concertation avec les socio professionnels et les partenaires un projet agro environnemental et climatique à l'échelle du delta du Rhône pour répondre au nouveau dispositif d'aide inscrit dans la nouvelle politique agricole de l'Union européenne. A ce jour, 211 exploitations agricoles ont déposé un dossier concernant les mesures agro-environnementales représentant ainsi près de 20 000 ha de surfaces contractualisées. Depuis juin 2015, c'est 19 millions d'euros d'aides compensatoires aux engagements pris qui ont été sollicités auprès des services instructeurs.

Au niveau de l'activité touristique, le Parc a poursuivi la démarche d'engagement du territoire dans la charte européenne du tourisme durable. Ainsi, le réseau des professionnels du secteur s'est enrichi avec l'intégration des hébergeurs dans cette charte. Le territoire du Parc est depuis maintenant 5 ans labellisé et adhère à Europarc ; organisme transnational qui accompagne et anime le réseau des territoires engagés dans la charte. Ce "label" permet de valoriser et d'accompagner les professionnels dans des démarches innovantes et de progrès pour un tourisme durable accessible à tous. Des outils de communication et d'échanges entre les professionnels et de promotion des établissements reconnus dans la démarche ont été réalisés (site internet, dépliant, organisation des délégations de tour-opérateurs...).

Dans les chapitres qui suivent sont présentés plus dans le détail mais succinctement quelques actions engagées par le Parc tout au long de l'année 2015.

Cette volonté d'agir et d'intervenir sur son territoire, le Parc la doit à l'implication de son Conseil de Parc et des élus qui siègent au comité syndical, mais également au soutien de l'Etat, de la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, du Département des Bouches-du-Rhône, des deux intercommunalités, ACCM et SAN Ouest-Provence et des trois communes, Arles, Port-Saint-Louis-du-Rhône, Saintes-Maries-de-la-Mer et des différents partenaires dont l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse, le Conservatoire du littoral et bien d'autres encore. Sans cette mobilisation, l'action du Parc ne serait pas à la hauteur des enjeux de la Camargue.

Le Président,
Maire des Saintes-Maries-de-la-Mer,

Roland Chassain

Suivi de la mise en oeuvre de la charte

Tableau de bord

		2011	2012	2013	2014	2015	Evolution		
							2014/2015	2011/2015	
Suivi des opérations	Nombre d'opérations conduites par an	61	69	65	68	65	↔	↗	
	<i>opérations en cours</i>	34	38	38	41	32	↘	↔	
	<i>achevées techniquement dans l'année</i>	27	31	27	27	33	↗	↗	
	Taux d'opérations achevées techniquement qui sont réalisées dans un délai de moins de 2 ans	85%	80%	81%	59%	76%	↗	↘	
	Opérations votées par le Comité syndical	27	46	43	38	49	↗	↗	
	Opérations clôturées en recettes et dépenses	nombre	17	10	27	26	27	↔	↗
		dépenses réalisées	580 000 €	460 000 €	1 290 000 €	1 015 723 €	1 364 000 €	↗	↗
		taux de réalisation des dépenses (1)	92%	93%	92%	92%	91%	↗	↗
		dépense moyenne par opération	34 000 €	45 000 €	47 000 €	41 000 €	50 000 €	↗	↗
		écart type	27 000 €	52 000 €	72 000 €	68 000 €	59 000 €	↘	↗
		dépense minimale (hors opérations 100% animation/ingénierie)	1 300€	9 000 €	164 €	600 €	300 €	↔	↔
		dépense maximale	99 000 €	155 000 €	344 000 €	314 000 €	195 000 €	↘	↗
	Part des opérations sous maîtrise d'ouvrage du Parc	77%	81%	80%	85%	92%	↗	↗	
Part des opérations impliquant les instances consultatives	76%	49%	55%	55%	60%	↗	↘		
Nombre de conventions de partenariat signées	66	59	51	33	42	↗	↘		
Part des opérations avec convention	77%	72%	75%	68%	32%	↘	↘		
Organisation du Parc	Instances consultatives	nombre d'instances	14	14	14	14	↔	↔	
		nombre de réunions	48	25	30	25	27	↗	↘
		taux de participation moyen	40%	31%	30%	35%	36%	↗	↘
	Comité syndical	nombre de réunions avec délibérations	6	5	5	5*	5**	↔	↔
		nombre de délibérations votées	97	95	87	97	102	↔	↔
		taux de participation (réunions avec délibérations)	80%	72%	65%	70%	61%**	↘	↘
		part des femmes (2) déléguées (dont titulaires)	21,8%	21,8%	24,6%	29,8%	35,1%	↗	↗
	Equipe technique	ETP	37,81	41,08	41,82	55	53,6	↗	↗
		nombre d'agents	50	54	54	66	67	↔	↗
		personnel permanent	34	33	34	46	44	↔	↗
charges de personnel		1 654 432 €	1 770 015 €	1 839 794 €	2 285 037 €	2 396 187 €	↗	↗	
Budget	Crédits votés	4 172 700 €	10 076 500 € (3)	10 030 661 €	7 262 490 €	6 504 622 €	↘	↘	
	Crédits consommés	dépenses réalisées	3 533 289 €	3 639 713 €	4 537 449 €	4 760 791 €	4 987 710 €	↗	↗
		recettes perçues	4 228 092 €	3 910 758 €	4 340 279 €	4 152 945 €	5 543 189 €	↗	↗
	Dotations statutaires de fonctionnement	1 600 875 €	1 646 800 €	1 647 659 €	1 669 212 €	1 680 108 €	↗	↗	
	Financements du programme d'actions	1 435 591 €	1 737 000 €	1 633 900 €	992 132 € + 371 000 € (4)	1 793 989 €	↗	↗	
	Résultat de clôture du compte administratif (avec reste à réaliser)	85 771 €	324 431 €	625 646 €	237 871 €	483 751 €	↗	↗	

* Deux autres réunions du comité syndical non comptabilisées ici car elles n'ont pas fait l'objet de délibérations, ont eu un taux de participation moyen de 43,5%.

** Une autre réunion thématique sur "les enjeux et perspectives de la gestion des terrains du Conservatoire du Littoral" (octobre 2015), non prise en compte ici car elle n'a pas fait l'objet de délibérations, a eu un taux de participation de 37%.



évolution normale



indicateurs secondaires



évolution favorable



évolution qui appelle à la vigilance

(1) = dépenses réalisées/dépenses prévues (2) d'ici 2018, la loi Sauvadet de mars 2012 prévoit la mise en place dans la fonction publique d'Etat, territoriale et hospitalière d'un quota de représentation de 40% d'un des deux sexes dans tous les conseils d'administration ou organes équivalents des établissements publics administratifs (3) = depuis 2012, les crédits votés concernent la totalité du programme d'actions dont certaines peuvent être sur plusieurs années. (4) Participations au financement de la gestion des terrains.

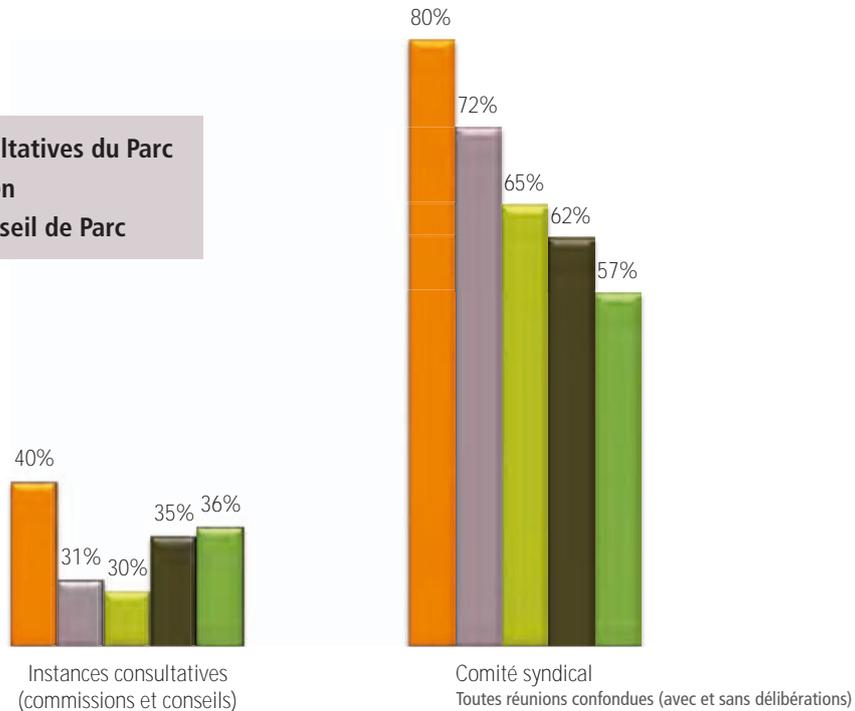


Fonctionnement des instances¹

► Bilan de la mise en oeuvre de la charte

Evolution de l'activité des instances du Parc et du Comité syndical entre 2011 et 2015

27 réunions des instances consultatives du Parc
36% taux de participation moyen
67 organismes membres du Conseil de Parc

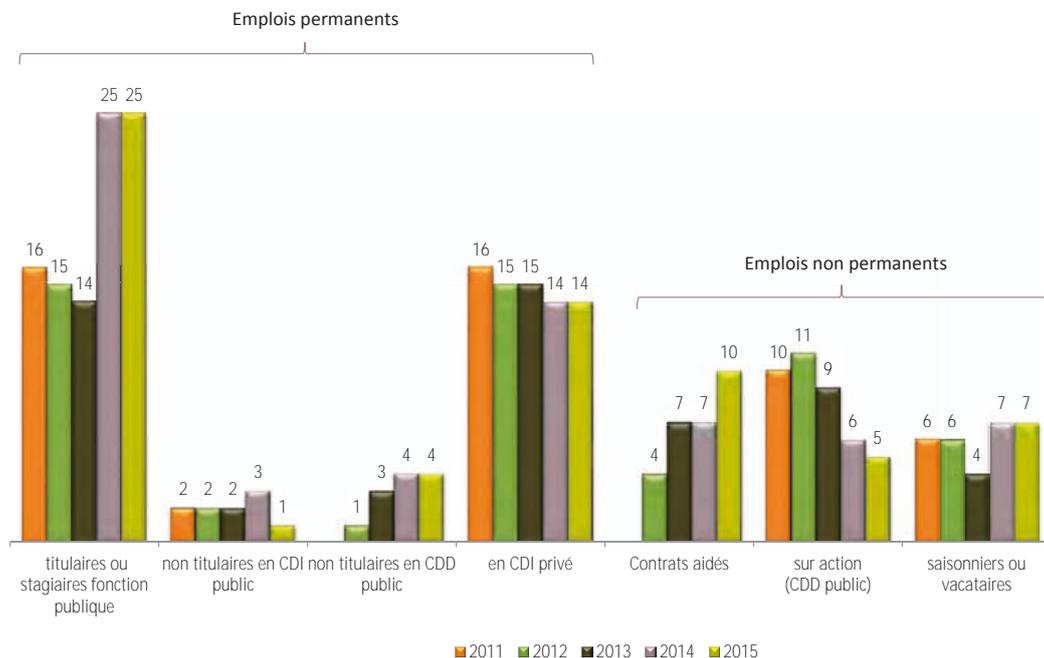


■ taux de participation 2011 ■ taux de participation 2012 ■ taux de participation 2013 ■ taux de participation 2014 ■ taux de participation 2015

Equipe technique²

53,6 ETP (67 agents)
10 contrats aidés
20 stagiaires

► Evolution des effectifs du Parc par catégorie depuis 2011



1. et 2. Compositions en annexe

Tableau de bord de suivi du budget

Budget

► Budget prévisionnel

Crédits votés	
Fonctionnement	4 373 988 €
Investissement	2 130 635 €
Total crédits ouverts	6 504 622 €

► Budget réalisé

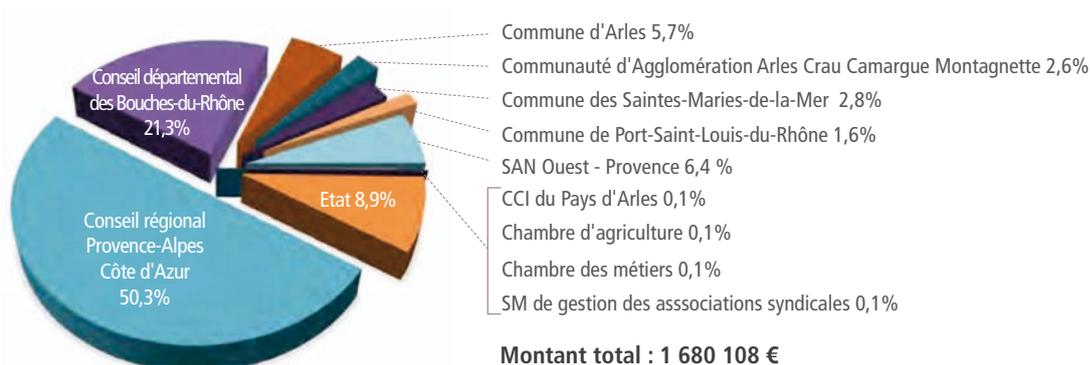
	Section de fonctionnement	Section d'investissement
Dépenses réalisées	3 728 589 €	1 259 121 €
Recettes réalisées	4 231 220 €	1 311 969 €
Résultat de l'exercice	502 631 €	52 848 €
Excédent ou déficit reporté année N-1	200 383 €	-157 770 €
Résultat global	703 014 €	-104 922 €
Résultat de clôture	598 092 €	
Reste à réaliser	-114 341 €	
Résultat de clôture avec reste à réaliser	483 751 €	

Le compte administratif 2015 dégage, après reprise du résultat 2014, un résultat de clôture positif de 598 092 €.

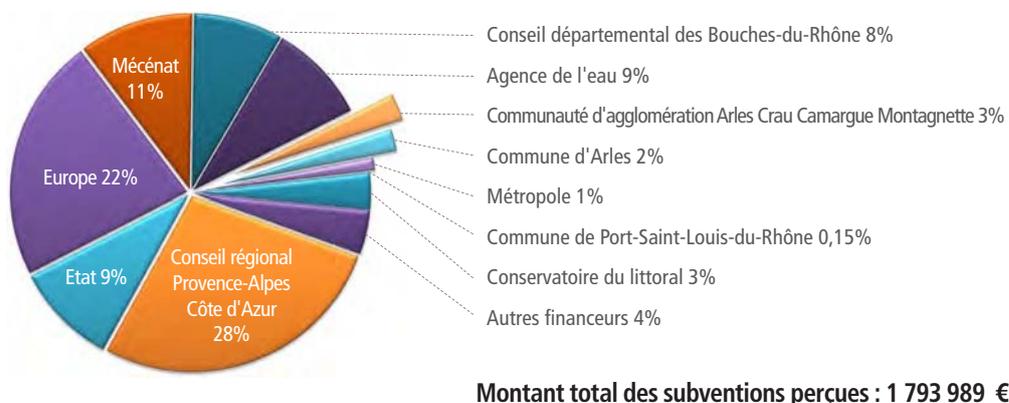
Dotations et participations en fonctionnement

Les dotations statutaires ont progressé de 1 % par rapport à 2014 : les dotations de l'Etat et de la Région sont restées stables. Les participations du Conseil départemental et de la Ville d'Arles pour la gestion des espaces naturels ont été versées à hauteur de 381 198 €.

► Répartition des dotations statutaires perçues des structures membres du comité syndical et de l'Etat



Participations au programme d'actions :



Les investissements réalisés en 2015 :

■ Maison des produits de Camargue ouverte en juillet 2015 :	336 295 €
■ Life + MC Salt (travaux hydrauliques) :	446 059 €
■ Dispositif expérimental de lutte contre les moustiques (BAMS) :	65 121 €
■ Réalisation d'une passerelle à Port-Saint-Louis-du-Rhône :	25 893 €
■ Concours d'architecte pour l'extension du Musée de la Camargue :	25 471 €
■ Remboursement à l'AREA PACA pour le précontentieux du Mas de la Cure :	207 795 €



Ambition 1

Gérer le complexe deltaïque en intégrant les impacts du changement climatique

Elaboration d'une stratégie d'éducation à l'eau en Camargue

Des partenaires du Parc œuvrant dans le domaine de l'éducation à l'environnement et au développement durable ont participé activement à l'élaboration du schéma stratégique d'éducation à l'eau qui s'est achevé l'été 2015. A partir d'un diagnostic du territoire (analyse de l'offre pédagogique disponible, identification des besoins et attentes des acteurs...), ce schéma propose une stratégie d'éducation à l'eau et un programme pluriannuel d'actions.

En fin d'année, le Parc a envoyé un courrier à l'ensemble des acteurs de la démarche pour les informer des projets d'actions retenus dans le cadre du schéma stratégique et susciter la prise de maîtrise d'ouvrage par certains d'entre eux.

Les projets de fiches-actions devront être finalisés courant 2016 pour être intégrés à la phase 2 du Contrat de delta.

Contacts: Julien Faure, Marie Granier

Animation du Contrat de delta Camargue

Pour la troisième année consécutive, le Parc a animé et coordonné le Contrat de delta Camargue, en conduisant directement certaines actions et en assurant le suivi de projets tels que :

- l'étude pour la réhabilitation du pertuis de la Comtesse,
- les suites de l'étude agricole sur le bassin de Fumemorte,
- la culture du riz avec semis à sec,
- la conception d'aménagements et d'équipements pour réduire les pollutions ponctuelles phytosanitaires,
- la mise en conformité de la station d'épuration des Saintes-Maries-de-la-Mer

Une rencontre des partenaires techniques et financiers de ce Contrat a permis de valider collectivement les modalités de réalisation du bilan à mi-parcours (2016) et de programmation de la seconde phase (2017-2019).

Organisation et animation de la Commission exécutive de l'eau (CEDE)

En 2015, la Commission exécutive de l'eau s'est réunie à 5 reprises.

Afin de faciliter la migration des anguilles (montaison en fin d'hiver et dévalaison à l'automne), cette commission a préconisé de gérer le pertuis de la Fourcade en tenant compte des observations faites par l'association Migrateurs Rhône Méditerranée (MRM) au niveau de la passe-piège à civelles et par les pêcheurs en étangs.





Définition et mise en œuvre de la politique de l'eau du Parc

En 2015, le Parc a mobilisé sa commission "Gestion de l'eau et des milieux aquatiques, chasse et pêche" pour formuler un avis sur le projet de schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) et sur le projet de programme de mesures (PDM) 2016-2021. La commission a également été informée des résultats de l'étude sur le bassin de Fumemorte lors d'une présentation par la Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône.

De son côté, le Conseil scientifique et d'éthique du Parc et de la réserve de biosphère, questionné par le président du Contrat de canal Crau Sud Alpilles, a débattu de l'impact sur les milieux aquatiques des économies d'eau agricole envisagées dans le cadre du Contrat de canal et émis des préconisations en termes de prospective et de gestion de l'eau et des paysages.

Pour mettre en œuvre une politique de l'eau participative sur son territoire, le Parc a en outre établi de nouveaux partenariats techniques et/ou financiers avec la communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette, la Compagnie nationale du Rhône et de jeunes chercheurs (AgroSup Dijon ; Université de Montpellier sciences et techniques du Languedoc).

Gestion concertée des eaux et ouvrages hydrauliques sur l'île de Camargue

Depuis 2013 un réel rapprochement avec l'ASCO (association syndicale constituée d'office) de Corrège Camargue Major s'est opéré dans le cadre des suites de l'étude ressuyage, de la réalisation du schéma directeur d'assainissement de cette association et de travaux d'urgence menés en 2014. La mission "eau" du Parc a maintenu en 2015 de nombreux échanges avec l'association et/ou le prestataire de son schéma directeur (cabinet SIGEO), qui ont abouti à :

- l'élaboration d'un programme de travaux de restauration et d'entretien des canaux et ouvrages (phase 3 du schéma),
- un travail de concertation sur les possibilités de reconnexion du réseau de l'ASCO au système Vaccarès (via le canal de Rousty).

Par ailleurs, le Parc participe au comité de pilotage du Schéma directeur de l'association syndicale du Japon.

Contact pour toutes les actions : Marie Granier

► Références à la charte

- Article 1.1. Renforcer et pérenniser les instances et les outils de gestion collective de l'eau sur l'ensemble du territoire du Parc
- Article 1.2. Organiser la gestion de l'eau sur le territoire pour répondre aux situations de crise
- Article 14.1. Partager la connaissance du fonctionnement des écosystèmes camarguais

► Instances concernées

- Commission gestion de l'eau et des milieux aquatiques, chasse et pêche
- Comité de delta Camargue
- Commission exécutive de l'eau
- Conseil scientifique et d'éthique du Parc et de la réserve de biosphère

Stratégie d'éducation à l'eau

- Commission sensibilisation et éducation au territoire

► Partenaires

- Etat - DDTM 13
- Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse
- Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur

- Conseil départemental des Bouches-du-Rhône
- Chambre départementale d'agriculture
- Communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette
- Association des amis des marais du Vigueirat
- Associations syndicales Corrège Camargue Major, Japon
- Association Migrateurs Rhône Méditerranée
- Compagnie nationale du Rhône
- Contrat de canal Crau Sud Alpilles
- Syndicat mixte de gestion des associations syndicales du Pays d'Arles

Stratégie d'éducation à l'eau

- Partenaires "éducation à l'environnement et au développement durable"



Ambition 1

Gérer le complexe deltaïque en intégrant les impacts du changement climatique

Gestion des eaux et milieux aquatiques en rive gauche du Rhône - Préparation de l'extension du Contrat de delta

En 2015, conformément aux objectifs fixés dans la charte, la mission Eau du Parc a poursuivi son investissement sur les dossiers structurants (contrôle de la Jussie sur le canal du Vigueirat, Contrat de canal Crau Sud Alpilles, Contrat de nappe de Crau, barrage antisel...), et auprès d'acteurs de la rive gauche du Rhône (Amis des marais du Vigueirat notamment) afin de progresser vers l'élaboration d'un diagnostic de territoire et l'identification des actions possibles, qui feront l'objet d'une extension du Contrat de delta Camargue.

Le comité technique du Contrat de delta a validé le principe et l'argumentation de l'extension du périmètre en rive gauche du Rhône sur la base d'une note argumentaire élaborée par le Parc.

Une consultation par courrier sur cette extension a été lancée auprès des principaux acteurs concernés sur le territoire du Plan du Bourg.

Adaptation au risque d'inondation - Amélioration du ressuyage

Une concertation des maîtres d'ouvrage pressentis avait permis de préciser en 2014 le schéma d'aménagement de première priorité pour l'amélioration du ressuyage, organisé autour de trois objectifs et de trois porteurs d'opérations :

- amélioration de la capacité de pompage de la station d'Albaron et sécurisation électrique sous maîtrise d'ouvrage du Syndicat mixte de gestion des associations syndicales du Pays d'Arles du pays d'Arles ;
- amélioration de la capacité d'évacuation gravitaire à la mer avec comme maître d'ouvrage identifié le SYMADREM ;
- mise en place de la phase 1 d'instrumentation sur les niveaux et débits sous maîtrise d'ouvrage du Parc de Camargue avec les partenaires locaux.

Le Parc s'est ensuite positionné, au travers de la mission Eau, comme facilitateur et coordonnateur de l'inscription de ces opérations dans le Plan Rhône et de leur mise en œuvre par les maîtres d'ouvrages identifiés.

En janvier 2015, une réunion a été organisée avec le "groupement" ASCO Corrège Camargue Major, Syndicat mixte de gestion des associations syndicales du Pays d'Arles et le SYMADREM afin de coordonner les actions à venir.

Les travaux devant être précédés d'études préalables techniques et réglementaires, il est convenu que les études techniques seront programmées par chacun des maîtres d'ouvrages pour les aménagements le concernant (SMGAS du pays d'Arles, SYMADREM), et les dossiers réglementaires portant sur l'ensemble des opérations seront sous maîtrise d'ouvrage du Parc de Camargue, afin de considérer de façon globale le programme d'aménagement et ses effets, mais aussi de faciliter les procédures d'instruction à venir. Ces études seront lancées en 2016.

Afin de donner une bonne lisibilité à ces projets, la mission Eau du Parc a participé à des réunions et assuré des contacts avec les instances du Plan Rhône et les partenaires financiers.

Contact : Marie Granier

Réseau de suivi de l'eau

La mission engagée courant 2013 s'est poursuivie en 2015 en maintenant les mêmes objectifs : mise en œuvre de suivis réguliers de la qualité et des niveaux sur les étangs et canaux non encore couverts, mise en place d'un système pérenne de collecte de données produites par les partenaires locaux et valorisation de l'ensemble de ces données.

Cette deuxième année de travail a tout d'abord permis de valider collectivement les propositions de points et de paramètres sur les thèmes de la qualité, de la quantité et du littoral.

L'ensemble des structures partenaires a validé la création d'un véritable réseau et chacune a confirmé son intérêt et son implication dans ce projet.

Le Parc a procédé à l'acquisition de matériel technique (turbidimètre, photomètre et réactifs...) pour effectuer des analyses physico-chimiques qui ont débuté en avril 2015 sur 24 points, suivis tous les 15 jours.

Le projet de base de données (application informatique dédiée aux suivis) a obtenu des aides financières et la rédaction du cahier des charges a été quasiment finalisée, pour une commande prévue au 2e semestre 2016.

Contact : Aurélie Lassus-Débat



► Références à la charte

- Article 1.2. Organiser la gestion de l'eau sur le territoire pour répondre aux situations de crise
- Article 2.3. Réduire l'impact du risque d'inondation et protéger les zones à fort enjeu socio-économique
- Article 3.1. Mettre en place un réseau de surveillance de la qualité des eaux complémentaire aux réseaux de la DCE
- Article 13.2. Faire de l'Observatoire Camargue l'outil de référence du delta
- Article 14.2. Faire de l'Observatoire Camargue un outil de restitution interactif
- Article 16.1. Intensifier le travail en réseau

► Instances concernées

- Commission gestion de l'eau et des milieux aquatiques, chasse et pêche
- Comité de delta Camargue
- Conseil scientifique et d'éthique du Parc et de la réserve de biosphère

► Partenaires

Gestion des eaux et milieux aquatiques

- Etat - DDTM 13
- Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse

- Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Conseil départemental des Bouches-du-Rhône
- Chambre départementale d'agriculture
- Communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette
- Association des amis des marais du Vigueirat
- Associations syndicales Corrège Camargue Major, Japon
- Association Migrateurs Rhône Méditerranée
- Compagnie nationale du Rhône
- Contrat de canal Crau Sud Alpilles
- Syndicat mixte de gestion des associations syndicales du Pays d'Arles

Adaptation au risque d'inondation

- SYMADREM
- Syndicat mixte de gestion des associations syndicales du Pays d'Arles
- ASCO Corrège Camargue Major

Réseau de suivi de l'eau

- Conseil départemental des Bouches-du-Rhône
- Marais du Vigueirat
- SNPN - réserve naturelle nationale de Camargue, Tour du Valat
- Syndicat mixte de gestion des associations syndicales du Pays d'Arles



Ambition 2

Orienter les évolutions des activités au bénéfice d'une biodiversité exceptionnelle

Gestion des terrains du Conservatoire du littoral

L'année 2015 a été une année importante pour la gestion des étangs et marais des salins de Camargue puisque les travaux de gestion hydraulique et environnementale prévus dans le cadre du programme LIFE+MC SALT ont été achevés.

Rappelons ici que le programme LIFE+MC SALT est un projet européen piloté par le Parc naturel du delta du Pô.

Le programme de travaux s'est déroulé comme convenu mais a pris du retard en raison de difficultés diverses notamment climatiques (impossibilité d'accès aux chantiers à certains moments de l'année).

Les travaux ont permis de réaliser :

- un ouvrage hydraulique de communication entre le Galabert et le Fangassier, traversant la digue à la mer (alimentation du Fangassier pour la reproduction des flamants roses)
- un ouvrage hydraulique de communication entre le Rascaillan et le Galabert, traversant la digue des Toscans (continuité hydro-biologique entre le site et ses hydrosystèmes alentours)
- un chenal entre l'étang de Beauduc et l'étang du Rascaillan (continuité hydro-biologique entre le site et ses hydrosystèmes alentours)
- un îlot de reproduction pour les Flamants roses dans l'étang du Fangassier
- un îlot de reproduction des larvo-limicoles dans l'ancien salin de la Vignole.

Par ailleurs, en 2015, le plan de gestion des plages de Beauduc a été reconduit selon des modalités identiques à 2014, si ce n'est sur la plage de la Comtesse où l'accès aux véhicules à moteur a été interdit.

Les relevés de terrain réalisés notamment par les écocardes montrent une fréquentation en baisse sur le site de Beauduc (mais comparable à une baisse générale en Camargue) et une meilleure connaissance de la réglementation. Toutefois, des difficultés perdurent dans la cohabitation entre les pratiquants de kitesurf et les autres usages au niveau de la plage centrale.

Les suivis des paramètres biotiques, abiotiques et les suivis des usages (chasse, pêche) ont été réalisés conformément à ce qui est prévu dans la notice de gestion.



Contact : Gaël Hemery (gestion des terrains)
Stéphan Arnassant (LIFE+MC SALT)

Démoustication : expérimentation au Sambuc et poursuite des suivis scientifiques

Depuis 2006, le conseil départemental a mandaté l'Entente interdépartementale pour la démoustication (EID) pour mettre en œuvre une démoustication expérimentale au BTi en vue de protéger les agglomérations de Port-Saint-Louis-du-Rhône et de Salin-de-Giraud.

En parallèle du volet opérationnel, il a mandaté le Parc naturel régional de Camargue pour réaliser un suivi scientifique visant à mieux appréhender les impacts que pourrait avoir cette démoustication sur la faune, la flore, la gestion des espaces protégés et la perception des habitants concernés.

La gestion adaptative menée sur le site des étangs et marais des salins de Camargue a été récompensée par un **prix du Pôle relais lagunes méditerranéennes**, ce qui a permis de valoriser le travail réalisé, notamment lors de la conférence pour le climat en décembre 2015 (COP21).



Les résultats des suivis enregistrés en 2015 confirment les résultats acquis les années précédentes et notamment :

- les incidences des traitements au BTi sur la faune non cible en lien avec la chaîne alimentaire liée aux chironomes notamment (insectes, oiseaux insectivores, chiroptères),
- la rémanence du BTi dans les sédiments avec des relargages dans le milieu,
- l'intérêt et l'approbation d'une majorité d'habitants pour la démoustication.

Face à ces problématiques de cette démoustication par BTi sur certaines zones du Parc naturel régional de Camargue et ses conséquences sur la faune et la flore, un nouveau type de démoustication basé sur la capture des nuisibles piqueurs a été expérimentalement développé par des ingénieurs locaux en 2013 (baptisé BAMS – Barrière anti moustique stratégique). Le but de cette solution est de réduire la nuisance au niveau des zones urbaines sans agir sur les écosystèmes hors agglomération. La capture des moustiques est effectuée par un piège à gaz carbonique (CO₂) qui les attire, les aspire et les stocke dans un réservoir adapté. Cette expérimentation est en cours de développement à la Tour du Valat, couplée avec un suivi scientifique des effets.

Une expérimentation plus importante a été conduite en 2015 sur le hameau du Sambuc. Onze bornes BAMS (10 pour collectivités, 1 pour particuliers) ont été installées sur la quasi-totalité du village en juillet 2015. Suite à divers problèmes techniques, ce n'est qu'à partir de la mi-août que 80 à 90% des pièges furent enfin opérationnels.

L'utilisation des pièges a permis de réduire significativement le taux de piqûres lorsque l'on compare les résultats des tests de mollet à proximité des pièges et dans les secteurs témoins.

L'opération expérimentale doit se poursuivre en 2016 pour une deuxième année au Sambuc, sur une plus longue période et avec des machines supplémentaires, afin notamment de tester l'efficacité du dispositif sur les arabis.

Par ailleurs, une étude de faisabilité sera réalisée sur la partie urbaine de la commune des Saintes-Maries-de-la-Mer suite à la demande de Monsieur le maire.

Afin de mobiliser un budget plus important pour les expérimentations des BAMS qui paraissent bien adaptées aux problématiques camarguaises, le Conseil scientifique et d'éthique du Parc naturel régional de Camargue et de la réserve de biosphère de Camargue a proposé à partir de 2016 de :

- poursuivre le suivi annuel de la rémanence du BTi dans les sédiments pour les zones traitées,
- espacer dans le temps les suivis des impacts sur les chaînes trophiques,
- élargir l'expérimentation des méthodes alternatives de démoustication.

Contact : Stéphan Arnassant

Gestion des terrains du Conservatoire du Littoral

► Références à la charte

- Article 2.1. Rechercher un fonctionnement deltaïque plus proche du naturel
- Article 2.2. Intégrer la dynamique littorale et le risque de submersion marine dans la gestion du territoire
- Article 4.1. Conserver les espaces naturels remarquables et leurs interconnexions
- Article 4.2. Conserver les habitats et les espèces prioritaires d'intérêt communautaire
- Article 4.3. Améliorer le contrôle et la gestion des espèces à dynamique envahissante
- Article 5.1. Assurer la conservation de grands ensembles naturels en lien avec l'élevage extensif
- Article 5.4. Améliorer les fonctions environnementales et paysagères de l'agriculture irriguée et des activités spécifiques au delta
- Article 8.1. Maîtriser les flux sur les espaces naturels sensibles
- Article 13.1. Développer des programmes de recherche concertés
- Article 14.1. Partager la connaissance du fonctionnement des écosystèmes camarguais

► Instances concernées

- Conseil scientifique et d'éthique du Parc et de la réserve de biosphère
- Commission protection de la nature, études, recherches scientifiques

- Conseil scientifique et d'éthique du Parc et de la réserve de biosphère
- Commission sensibilisation et éducation au territoire

► Partenaires

- Conservatoire du littoral
- Société nationale de protection de la nature - réserve de Camargue
- Tour du Valat

Démoustication

► Références à la charte

- Article 4.3. Améliorer le contrôle et la gestion des espèces à dynamique envahissante

► Instances concernées

- Conseil scientifique et d'éthique du Parc et de la réserve de biosphère

► Partenaires

- Conseil départemental des Bouches-du-Rhône
- Tour du Valat



Ambition 2

Orienter les évolutions des activités au bénéfice d'une biodiversité exceptionnelle

Réserve marine et zone de protection de la pointe de Beauduc

■ Surveillance, sensibilisation, suivi de la fréquentation

32 sorties en mer ont été effectuées pour assurer les missions de surveillance, de suivi et de sensibilisation des zones marines protégées en mer. Dix agents du Parc se sont relayés lors de ces sorties, pour lesquelles l'aide d'un écogarde marin, recruté pour 5 mois de mai à septembre, a été précieuse (organisation des sorties, pilotage, gestion et amélioration des moyens nautiques...).

Les sorties "Ecogestes en Méditerranée" ont permis de sensibiliser 87 plaisanciers à la préservation de l'espace marin.



■ Suivi de l'herbier de la pointe de Beauduc

Les relevés cartographiques par GPS ont montré une augmentation de la surface de l'herbier qui passe de 4,5 ha en 2014 à 7,5 ha en 2015.

Ces résultats sont encourageants vis-à-vis des mesures de protection et de surveillance. Par ailleurs, une quarantaine de Grandes Nacres y ont été recensées et géolocalisées.

Elaboration du DOCOB du site Bancs sableux de l'Espiguette

Le document d'objectifs du site marin Natura 2000 "Bancs sableux de l'Espiguette" a été validé en avril. Le Parc de Camargue est devenu l'animateur du site, aux côtés de l'Agence des aires marines protégées.

Situé au large de la commune du Grau-du-Roi, il s'étend sur 9 000 ha et abrite 179 espèces, dont le Grand Dauphin et la Tortue Caouanne, d'intérêt communautaire, et l'Hippocampe d'intérêt patrimonial.

La commune est engagée dans un partenariat actif et fait partie des premiers signataires de la charte du site, à laquelle toute personne physique et morale, organisme public, entreprise,

association ou simple usager peut adhérer : www.parc-camargue.fr > rubrique téléchargements > Natura 2000 > Site Espiguette > Charte d'engagement Natura 2000 site des bancs sableux de l'Espiguette.

Biodiversité marine dans les aires marines protégées

Grâce à un travail de synthèse de données récoltées entre 2005 et 2015, la biodiversité a pu être mise en valeur dans différentes actions. Ainsi, 3 conférences sur la biodiversité marine ont été organisées dans les 3 communes littorales, rassemblant au total plus de 180 personnes.

Contact : Delphine Marobin-Louche

Maîtriser les flux sur les espaces naturels sensibles

■ La mission des écogardes

La réglementation française en matière de protection du littoral interdit la circulation des véhicules à moteur sur le domaine public maritime (DPM) et les espaces naturels protégés. La plage de Beauduc est l'une des rares exceptions en France où les usagers y circulent.

Chaque année en période estivale, de nombreux camping-cars, camions, 4x4, quads, motos et véhicules légers circulent sur le littoral. L'augmentation constante de cette fréquentation, résultant de la propagation de l'information sur internet, accélère la dégradation des espaces naturels sensibles environnants.

Suite au rachat des terrains des étangs et marais des salins de Camargue par le Conservatoire du littoral, les enjeux de préservation du site ont changé. Depuis 2011, la mise en place d'une équipe de 4 écogardes a été nécessaire pour patrouiller et sensibiliser les personnes présentes sur le site de Beauduc à la préservation et à la sauvegarde des espaces du littoral. En 2015, cette mesure a été étendue aux plages de Port-Saint-Louis-du-Rhône ainsi qu'à la plage de Piémanson.

Ce dispositif a été mis en œuvre et porté par le Parc naturel régional de Camargue, avec l'appui des communes, des collectivités territoriales et le Conservatoire du littoral. L'expérience a pu être renouvelée chaque année avec de nombreux retours positifs de la part des usagers.

La mission des écogardes est maintenant bien accueillie par les usagers de Beauduc. Ces derniers apprécient de pouvoir interagir avec des représentants du Parc, d'être directement informés et de faire remonter d'éventuelles attentes.

L'année 2015 a été marquée par l'évolution de la réglementation sur le secteur de Beauduc en particulier. Cette évolution a entraîné une modification de la répartition des usagers sur le site et a ainsi contribué à augmenter certains conflits d'usages. Les écogardes ont donc été particulièrement vigilants à ces conflits et à leur résolution.



La réglementation semble bien intégrée dans l'ensemble. La fréquentation de 2015 s'avère être inférieure à l'année passée, ainsi que le nombre d'infractions constatées.

La première année d'intervention des écogardes sur Port-Saint-Louis-du-Rhône est concluante; peu d'infractions ont été constatées et le public est réceptif. De plus, la distribution de documentation et de cendriers de plage a été largement appréciée.

La polyvalence de l'équipe des écogardes est un réel atout, permettant de réaliser des actions de sensibilisation et d'intervenir sur diverses actions et événements.

À l'avenir, il paraît nécessaire de renforcer la signalétique sur le secteur de Beauduc ainsi que la présence des gardes assermentés pour soutenir les écogardes dans leurs missions. Par ailleurs, une évolution du dispositif tendrait vers une part plus importante accordée à la sensibilisation et éventuellement, une modification de l'équipe et de sa répartition au fil de la saison.

Contact : Fabien Revest

4 écogardes =
701 journées
de présence sur le terrain

1677 personnes approchées
(secteur Beauduc)

857 infractions constatées



Réserve marine et zone de protection de la pointe de Beauduc DOCOB du site Bancs sableux de l'Espiguette

► Références à la charte

- Article 4.1. Conserver les espaces naturels remarquables et leurs interconnexions
- Article 4.2. Conserver les habitats et les espèces prioritaires d'intérêt communautaire

► Instances concernées

- Commission protection de la nature, études, recherches scientifiques
- Commission gestion de l'eau et des milieux aquatiques, chasse et pêche
- Comités de pilotage des sites Natura 2000

► Partenaires

- Etat - DDTM; DREAL Languedoc-Roussillon
- Agence des aires marines protégées
- Préfecture maritime de Méditerranée
- Comité régional des pêches maritimes et élevages marins de Languedoc-Roussillon
- Port de Port-Camargue
- GIS Posidonie

Maîtriser les flux sur les espaces naturels sensibles

- Article 4.1. Conserver les espaces naturels remarquables et leurs interconnexions
- Article 8.1. Maîtriser les flux sur les espaces naturels sensibles
- Article 14.1. Partager la connaissance du fonctionnement des écosystèmes camarguais

► Instance concernée

- Commission protection de la nature, études, recherches scientifiques

► Partenaires

- Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Communes : Arles, Port-Saint-Louis-du-Rhône, Saintes-Maries-de-la-Mer
- Conservatoire du littoral
- Société nationale de protection de la nature - réserve de Camargue
- Tour du Valat



Ambition 2

Orienter les évolutions des activités au bénéfice d'une biodiversité exceptionnelle

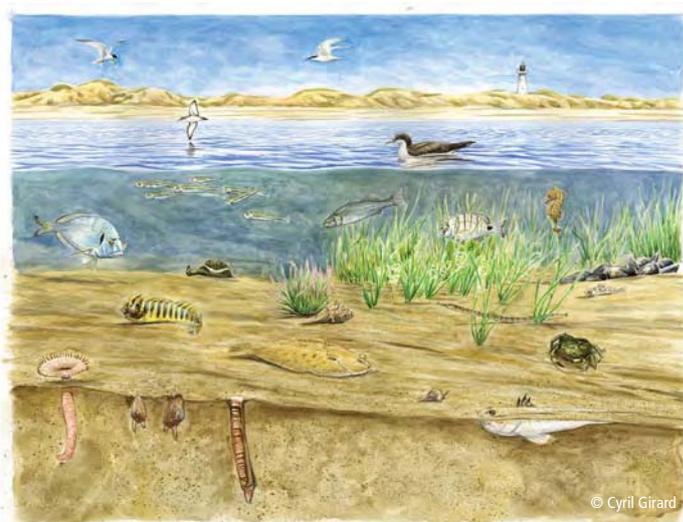
Espèces patrimoniales de Camargue

En 2015, les suivis des espèces avifaunistiques nicheuses coloniales sur le périmètre du Parc naturel régional de Camargue ont porté sur :

- la nidification des laro-limicoles coloniaux sur les plages de Camargue (Sternes naines) dans le cadre du LIFE + ENVOLL;
- les colonies de Glaréoles à collier et lien avec les évaluations des incidences des traitements aériens rizicoles.

Par ailleurs, une étude a été menée en collaboration avec le Syndicat des riziculteurs et la Tour du Valat sur la recherche de la libellule Cordulie à corps fin dans les canaux et roubines contigus à des parcelles rizicoles.

Ces inventaires partiels (complémentaires aux données existantes sur cette espèce essentiellement dans les espaces naturels protégés) ont été menés au printemps 2015 dans le cadre des évaluations des incidences des traitements aériens rizicoles en Camargue et compléteront les actions liées au Plan national d'action (PNA) Odonates.



Un poster, sur la base d'une aquarelle de Cyril Girard, a été produit pour sensibiliser le public sur la biodiversité des aires marines protégées de Camargue.



Contact : Stéphane Arnassant



Distribution d'arbres aux habitants

Cette année, 2 307 plants (soit 724 de moins qu'en 2014) d'arbres et arbustes ont été distribués le 26 novembre à 47 planteurs (15 de moins qu'en 2013), dont l'adresse de plantation est située sur le périmètre du Parc naturel régional de Camargue, conformément au règlement de l'opération institué depuis 1985.

Les plants distribués dans le cadre de cette opération sont fournis en grande majorité dans des pots de 3 L, ce qui correspond à des spécimens âgés de 2 ans et dont la taille varie de 0,50 m à 1,80 m en fonction des espèces. L'expérience et les différents bilans réalisés par le Parc depuis le début de cette opération ont montré que ces caractéristiques étaient les plus favorables pour atteindre un taux de reprise optimal.

Le Cyprès et l'Atriplex sont toujours les essences les plus distribuées cette année en Camargue dans le cadre de cette opération. L'Atriplex reste très attractif pour les planteurs de basse Camargue - Saintes-Maries-de-la-Mer, Salin-de-Giraud - en raison de sa résistance et sa rapidité de pousse. Pour autant, il ne sera plus proposé en 2015 du fait de son caractère très arbustif et ceci afin de privilégier des arbres de plus grande envergure.

Un arbre emblématique - un Tilleul - a été planté en décembre 2015 devant la Maison des associations à Arles dans le cadre de l'opération « Un arbre pour le climat » liée à la COP 21.

L'opération doit évoluer vers des objectifs de reboisement ciblés sur les corridors écologiques boisés à créer ou à renforcer, en lien avec les objectifs de la Charte forestière et du DOCOB Natura 2000 du site Camargue. L'intérêt pour la biodiversité (espèces faunistiques) doit être mis en valeur, notamment en 2016, avec un lien vers le Plan local d'action pour le Rollier d'Europe, oiseau cavernicole nichant dans les grands arbres feuillus.

Contact : Stéphane Arnassant



Espèces patrimoniales de Camargue

► Références à la charte

- Article 4.1. Conserver les espaces naturels remarquables et leurs interconnexions
- Article 4.2. Conserver les habitats et les espèces prioritaires d'intérêt communautaire
- Article 6.1. Promouvoir des pratiques culturelles plus favorables à l'environnement en s'inscrivant dans les recommandations des sites NATURA 2000
- Article 8.1. Maîtriser les flux sur les espaces naturels sensibles
- Article 13.1. Développer des programmes de recherche concertés

► Instance concernée

- Commission protection de la nature, études, recherches scientifiques

► Partenaires

- Tour du Valat
- Syndicat des riziculteurs

Distribution d'arbres aux habitants

► Références à la charte

- Article 4.1. Conserver les espaces naturels remarquables et leurs interconnexions
- Article 4.2. Conserver les habitats et les espèces prioritaires d'intérêt communautaire
- Article 5.4. Améliorer les fonctions environnementales et paysagères de l'agriculture irriguée et des activités spécifiques au delta

► Partenaires

- Habitants du territoire du Parc



Ambition 2

Orienter les évolutions des activités au bénéfice d'une biodiversité exceptionnelle

Natura 2000 : améliorer les pratiques des activités agricoles et la qualité des productions

■ Site Rhône aval

L'année 2015 marque la fin de la première phase d'animation du site Natura 2000 Rhône aval.

Plusieurs axes forts ressortent de cette animation de site, tels que :

□ L'animation territoriale, la contractualisation et la communication

Suite à l'incertitude concernant les paiements des crédits européens de dossiers Natura 2000, aucun contrat n'a été signé en ce début d'année. Cependant, plusieurs rendez-vous avec des potentiels signataires (dont l'association de chasse maritime) ont été réalisés.

Une lettre d'information Natura 2000, feuilletable en ligne sur le site internet du Parc, a été éditée à 1 000 exemplaires.

□ L'amélioration des connaissances

Dans le cadre de la mise à jour des données écologiques et de l'amélioration des connaissances du site, des prospections de loutre (traces, épreintes...) ont été menées.

□ Le suivi des projets du territoire

Plusieurs dossiers d'aménagement et de gestion du territoire concernant le site ont été suivis dont :

- Participation avec la CNR, la mairie de Mondragon, le CEN PACA et l'ONF à une réflexion sur la « réhabilitation » de la lône de Mondragon,
- Contribution à l'évaluation des incidences du projet ERDF - Programme de prolongation de vie des réseaux HTA Avignon Grand Delta (conseil au maître d'ouvrage en amont de la procédure),
- Réunion de concertation EID/sites Natura 2000,
- Comité technique sur les études environnementales de l'opération Petit Rhône avec le Symadrem,
- Plan local d'action sur le triton créé : réunion de concertation sur la mare de Trinquetaille avec les partenaires (Tour du Valat, CEN PACA, ACCM, DREAL PACA, CEN LR),
- Comité territorial de concertation du Rhône aval sur les inondations.

Contacts : Laura Dami, David Bienaimé

■ Sites Camargue

Depuis 3 ans, le Parc naturel régional de Camargue assure l'animation du site Natura 2000 "Camargue". Cette action s'est poursuivie au travers de nombreux contrats engagés sur le territoire, en particulier au travers des nouvelles mesures agro-environnementales qui ont été élaborées et proposées sur le territoire (voir action Animation des MAEc).

Le Parc accompagne également les porteurs de projets d'aménagement et de manifestations culturelles et sportives. Une quinzaine de dossiers a été étudiée et les organisateurs ont été conseillés afin de minimiser les impacts éventuels des projets sur les espèces et les milieux. En complément de cette assistance, le Parc a également édité un guide-conseil des manifestations éco-responsables.

De plus, les organisateurs souhaitant aller plus loin en impliquant le Parc en tant que partenaire peuvent le faire en s'engageant sur une charte des manifestations éco-responsables.

Plusieurs interventions en milieu scolaire, des conférences grand public ou des sorties nature (découverte de l'activité de coupe de roseau sur le site des marais de Rousty) ont été réalisées afin d'informer le grand public sur les actions conduites dans le cadre de l'animation du site Natura 2000 et de les sensibiliser à la préservation de la biodiversité.

Les lettres d'information du programme sont disponibles en téléchargement sur le site internet du parc : www.parc-camargue.fr

Contact : David Lazin





■ Site des Marais d'Arles et de la Vallée des Baux

La mission d'animation de ce site lancée en septembre 2010 a été renouvelée en septembre 2015 pour 3 ans.

Le Parc a accompagné la contractualisation de 58 MAEc, la signature de deux chartes Natura 2000 (engagements par milieux) et accompagné le dépôt de 8 nouveaux contrats Natura 2000.

En cohérence avec les objectifs du DOCOB "développer une gestion globale et concertée de la ressource en eau à l'échelle des bassins versant", le Parc a également suivi et participé à des actions ou démarches telles que les contrats de canal, la caractérisation des cours d'eau, la trame verte et bleue...



Un porter à connaissance des enjeux écologiques auprès de 3 porteurs de projets a été effectué dans le cadre de l'évaluation des incidences Natura 2000.

Afin d'améliorer les connaissances naturalistes, des suivis scientifiques ont été réalisés : loutre, reptiles et mares temporaires.

Contact : Katia Lombardini



► Références à la charte

- Article 4.1. Conserver les espaces naturels remarquables et leurs interconnexions
- Article 4.2. Conserver les habitats et les espèces prioritaires d'intérêt communautaire
- Article 5.4. Améliorer les fonctions environnementales et paysagères de l'agriculture irriguée et des activités spécifiques au delta
- Article 6.1. Promouvoir des pratiques culturelles plus favorables à l'environnement en s'inscrivant dans les recommandations des sites NATURA 2000
- Article 6.2. Valoriser les productions et les filières respectueuses de l'environnement par des signes de qualité et des modes de commercialisation en circuit court

► Instances concernées

- Commission protection de la nature, études, recherches scientifiques
- Comités de pilotage des sites Natura 2000
- Commission activités agricoles, développement et promotion de l'élevage
- Conseil du Parc

► Partenaires

- Europe FEDER
- Etat : DDT(M), DREAL, Préfecture, Agence de Services et de Paiement
- Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse
- Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur et Conseil départemental des Bouches-du-Rhône
- Conservatoire du littoral
- Communes : Arles, Port Saint-Louis du Rhône, Saintes-Maries-de-la-Mer
- Agence des aires marines protégées
- Agriculteurs professionnels
- Associations : Amis du Parc ornithologique du Pont de Gau, Amis des marais du Vigueirat
- Compagnie nationale du Rhône
- Conservatoire des espaces naturels Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Grand Port Maritime de Marseille
- Groupe Chiroptères de Provence
- Groupe Salins
- Ligue de protection des oiseaux Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Parc naturel régional des Alpilles
- SNPN - réserve nationale de Camargue
- Syndicat des riziculteurs de France et filière
- Tour du Valat



Ambition 2

Orienter les évolutions des activités au bénéfice d'une biodiversité exceptionnelle

Maison des produits de Camargue : un point de vente en circuit court au Mas du Sonnailler

Les travaux de la Maison des produits de Camargue sont terminés, à l'exception des travaux de terrassement qui ne peuvent s'achever car l'entreprise a cessé son activité. D'autres tâches supplémentaires sont venues s'ajouter pour améliorer le bâtiment :

- la réalisation d'une enseigne sur mur "Maison des produits de Camargue",
- des plantations sur talus et dans les jardinières,
- la réalisation de pré-enseignes de signalisation,
- la pose d'un totem...

Un groupement de producteurs occupe la Maison des produits de Camargue et commercialise en circuit court les produits du territoire du Parc, de la réserve de biosphère et du Pays d'Arles. La gamme de produits s'étend des produits frais (viandes, fruits et légumes, fromages, oeufs...) aux conserves artisanales (jus de fruits, vins, sel, riz, compotes, confitures, miel...) en passant par des objets décoratifs confectionnés localement : poteries, bois flottés, peintures sur plâtre ...

Le Parc a élaboré un programme d'animations, autour des produits locaux associés et cuisinés, en lien avec la saisonnalité. Depuis l'ouverture en juillet 2015, 7 animations se sont déroulées dans la Maison des produits de Camargue.

Contacts : Lucile Linard (construction)
Laure Bou, Anne Vadon (point de vente)



Animation des MAEc

Depuis plus de 20 ans, des mesures agro-environnementales ont été proposées par le Parc naturel régional de Camargue aux agriculteurs camarguais pour les accompagner vers des pratiques plus respectueuses de l'environnement et de la biodiversité.

En 2015, le Parc naturel régional a mis en place, pour 5 ans, une nouvelle campagne de **mesures agro- environnementales et climatiques** (MAEc), instaurées dans le cadre de la Politique agricole commune (PAC).

Cette campagne, conçue en concertation, a pris en compte les spécificités du territoire autant que faire se peut : la fragilité des zones humides, la crise actuelle du riz, la valorisation des savoirs écologiques paysans.

Pour cette nouvelle campagne, le périmètre s'étend au-delà du Parc et des sites Natura 2000 dans le souci de rattacher l'ensemble de la production rizicole de Provence-Alpes-Côte-d'Azur au territoire camarguais.

Un chargé de mission a été spécialement recruté pour travailler durant 6 mois sur la mise en place de ce dispositif. Avec son appui, l'équipe du Parc en charge des MAEc a réalisé des diagnostics d'exploitation et des plans de gestion, à partir de visites de terrain (préalablement au montage des MAEc 2015), accompagné des futurs contractants dans le choix de leurs cahiers des charges à travers 4 formations (mars) sur la PAC et les MAEc, collecté des bonnes pratiques/savoirs écologiques paysans à partir d'entretiens avec des agriculteurs camarguais et rédigé des fiches « pratiques et savoirs » ad hoc.

Contacts : David Lazin
Anne Vadon



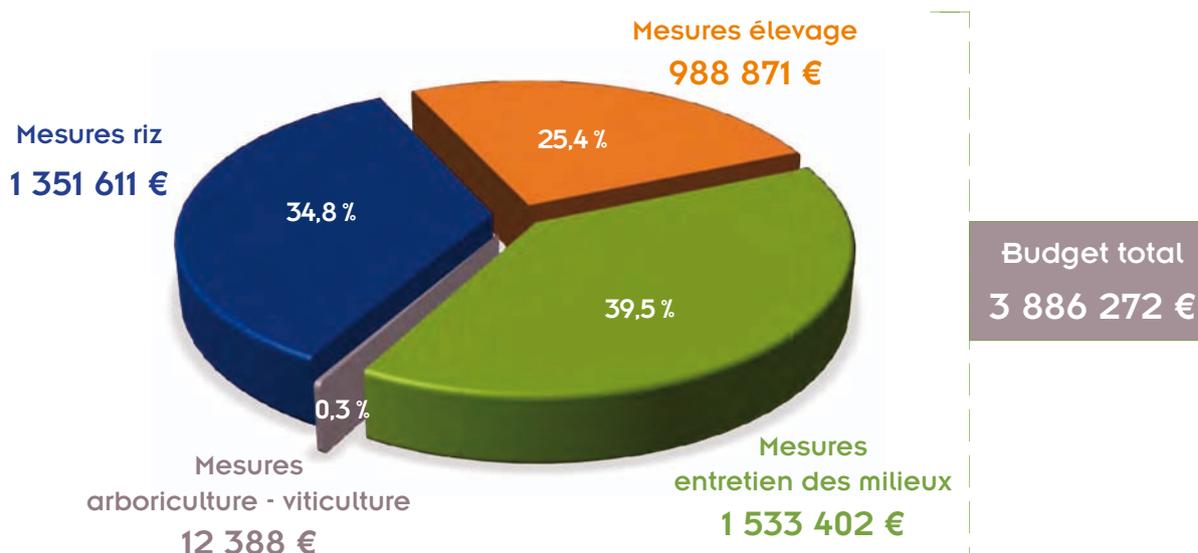
Les chiffres 2015 des mesures agro-environnementales et climatiques (MAEc)*

périmètre
122 273 ha \dashrightarrow dont 75,7 % de la surface classée en zone Natura 2000

Surface totale engagée
19 949 ha

Linéaire total engagé
584 897 ml

211 exploitations engagées



* Dossiers déposés mais non encore instruits

► Références à la charte

- Article 5.1. Assurer la conservation de grands ensembles naturels en lien avec l'élevage extensif
- Article 5.2. Renforcer la viabilité économique des exploitations d'élevage extensif
- Article 5.3. Conserver le patrimoine génétique des races locales de Camargue
- Article 5.4. Améliorer les fonctions environnementales et paysagères de l'agriculture irriguée et des activités spécifiques au delta
- Article 6.2. Valoriser les productions et les filières respectueuses de l'environnement par des signes de qualité et des modes de commercialisation en circuit court

Maison des produits de Camargue

► Instances concernées

- Commission architecture, urbanisme et paysage
- Commission activités économiques et accès aux services

► Partenaires

- Etat - DRAAF Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Agriculteurs professionnels

Animation des MAEc

► Partenaires

- Etat - DRAAF Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Chambres d'agriculture des Bouches-du-Rhône et du Gard
- Associations et syndicats agricoles



Ambition 2

Orienter les évolutions des activités au bénéfice d'une biodiversité exceptionnelle

Structuration et promotion du tourisme ornithologique en Camargue

La Camargue est internationalement reconnue pour la conservation de la nature et la protection des oiseaux. Près des 2/3 des oiseaux observés en Europe sont présents en Camargue, ce qui en fait un lieu très prisé des ornithologues, professionnels ou amateurs.

Le Parc naturel régional de Camargue a travaillé en étroite collaboration avec les gestionnaires d'espaces naturels et les partenaires techniques pour éditer un **livret de promotion du tourisme ornithologique en Camargue**.

Ce livret a pour objectif de faciliter l'observation des oiseaux dans le delta en présentant une offre collective et structurée, pour les amateurs d'oiseaux, français et étrangers, qui souhaitent découvrir notre territoire. Il permet de renseigner le public sur les différents niveaux d'approche :

- les sentiers de visite libre sur des sites peu sensibles,
- les sentiers aménagés d'observation sur des sites remarquables,
- les visites guidées sur des sites sensibles et protégés.

Le livret valorise 11 sites d'observation en précisant, pour chacun d'eux, sa localisation à l'aide d'une carte, un bref descriptif du site et des modalités d'ouverture au public. Du point de vue ornithologique, des espèces sont citées sur les 11 sites d'observation, illustrés de croquis de faune et de flore réalisés par Cyril Girard ainsi que des photos des principaux sites.

Au-delà de la valorisation des sites d'observation d'oiseaux, le livret met en avant des activités de pleine nature, des restaurants et des hébergements situés à proximité de ces sites. Sont principalement recommandés les professionnels du tourisme ayant la Marque Parc naturel régional de Camargue ou engagés dans la Charte européenne de tourisme durable, afin de promouvoir des professionnels œuvrant pour le développement d'un tourisme plus durable. Concernant la restauration, nous avons privilégié les membres du Conservatoire Grand Sud des Cuisines.

Imprimé en 8 000 exemplaires, en français et en anglais, le livret sera diffusé gratuitement dans les offices de tourisme et les espaces naturels du territoire, sur demande. Une large diffusion lors de salons ou festivals nature et auprès d'agences de voyages spécialisées dans le tourisme de nature et/ou ornithologique est également prévue.

Le livret est également disponible en version numérique sur le site internet du Parc :

- en français : www.parc-camargue.fr/ou-observer-les-oiseaux-en-camargue.html
- en anglais : www.parc-camargue.fr/where-to-watch-birds-in-the-camargue.html





Charte européenne de tourisme durable

Une session de formation a été organisée au Parc ornithologique du Pont de Gau sur l'ornithologie, et plus généralement sur les connaissances naturalistes en Camargue. Cette formation s'adressait aux professionnels du tourisme du territoire, qui renseignent et renvoient régulièrement leur clientèle sur les différents sites. Trois autres ateliers, sur la e-commercialisation, sur la thématique "tourisme et handicap" et sur le tourisme ornithologique ont été proposés entre janvier et avril.

Contact : Capucine Ser



► Références à la charte

- Article 7.2. Développer une offre d'accueil et de services touristiques à haute performance environnementale et fondée sur l'accessibilité aux personnes déficientes

► Instance concernée

- Commission tourisme durable et loisir de pleine nature

► Partenaires

- Conservatoire du littoral
- Bureau des guides naturalistes
- Les Amis des marais du Vigueirat
- Offices de tourisme : Arles, Port-Saint-Louis-du-Rhône, Saintes-Maries-de-la-Mer
- Parc ornithologique du Pont de Gau
- SNPN - réserve naturelle nationale de Camargue
- Tour du Valat

Patrimoine culturel



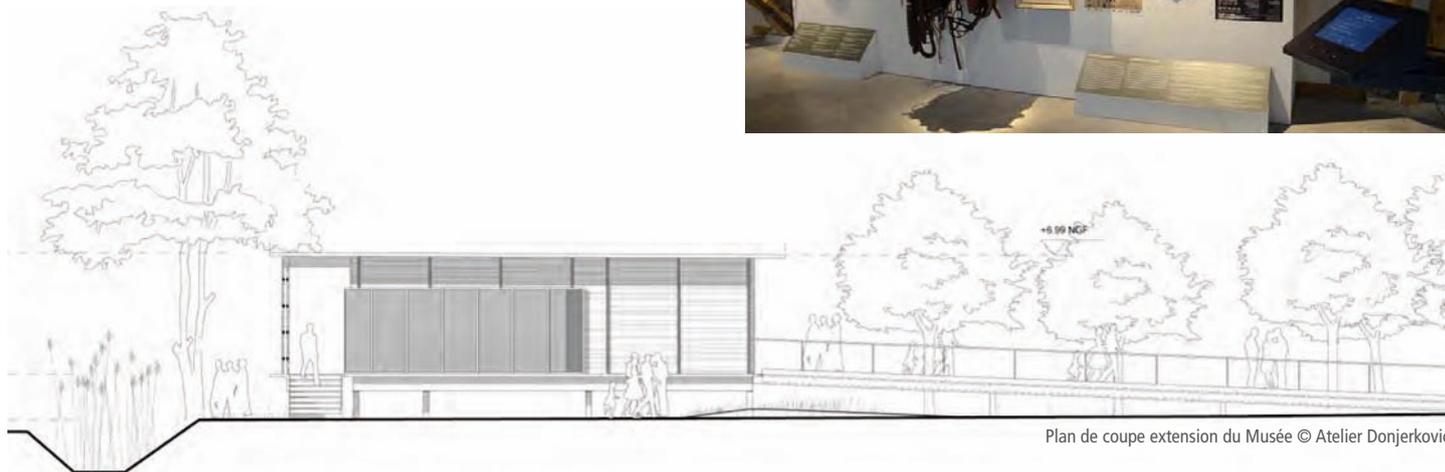
Ambition 3

Renforcer la solidarité territoriale, la cohésion sociale et améliorer le cadre de vie

Travaux de rénovation du Musée de la Camargue tranche 2 : extension

Suite au concours de maîtrise d'oeuvre, l'architecte du patrimoine Philippe Donjerkovic a été retenu en mai 2015 pour la conception du bâtiment d'extension du Musée et le suivi des travaux.

Contacts : Estelle Rouquette
Lucile Linard



Plan de coupe extension du Musée © Atelier Donjerkovic

Programmation culturelle du Musée

Pour sa 2ème année de réouverture, le musée s'est employé à améliorer sa visibilité dans le paysage culturel local, en mettant en évidence son identité de "musée de société", traitant du rapport entre l'homme et son territoire en s'appuyant sur ses collections (objets, images, sons) et son sentier de découverte, associé à la programmation culturelle et pédagogique.

Cette année a également permis la consolidation de partenariats existants avec des manifestations nationales et locales, tout en développant de nouvelles relations.

L'équipe a mis en œuvre son programme d'accessibilité par la conception de visites guidées à destination des publics en situation de handicap et la consolidation de partenariats avec des partenaires sociaux à l'image de "Cultures du cœur".

Les médiateurs culturels du Musée ont accueilli plus de 2 720 scolaires et 1 594 personnes individuelles ont participé aux activités culturelles et pédagogiques programmées par le Musée de la Camargue et ses partenaires. Ces actions subventionnées par les collectivités et l'État sont gratuites pour l'ensemble des participants.

Coédition du catalogue de l'exposition

Depuis novembre 2013, la nouvelle exposition permanente du musée qui retrace l'évolution de la Camargue au cours des 19^e et 20^e siècles remporte un vif succès auprès de visiteurs qui attendent la parution d'un ouvrage sur le sujet. Outre les traductions en trois langues étrangères (anglais, italien et allemand), une traduction en provençal due à René et Anne Lambert accompagnera cette édition.

L'ouvrage intitulé "Le fil de l'eau, le fil du temps" est paru en avril 2015. 1 500 exemplaires ont été remis au Parc, 1 500 exemplaires ont été diffusés par l'éditeur dans les librairies à l'échelle nationale.

La traduction du texte en anglais a permis de réaliser des fiches de salle destinées aux visiteurs étrangers. Des versions en italien, provençal et chinois sont en cours de réalisation.

Contact : Estelle Rouquette



Phare de Beauduc - Collection M. Castellani

Évolution des paysages de Camargue à travers des photographies des habitants du Parc

Les habitants évoquent les paysages qui ont changé : ceux de leur enfance, ceux racontés par leurs parents, ceux qu'on aperçoit sur les photographies familiales.

En association et avec le soutien des associations membres du Conseil de Parc, plus de 1 600 photographies anciennes illustrant les paysages de Camargue ont été collectées auprès des habitants.

Mylène Houot, volontaire du service civique, est venue prêter main forte, entre mars et août 2015, à ce travail de collecte. Elle a commencé à préparer le contenu et l'organisation d'une grande exposition itinérante, dont elle poursuivra le travail en 2016.

Contacts : Roberta Fausti, Mylène Houot

► Références à la charte

- Article 9.1. Transmettre la culture camarguaise et recueillir la mémoire des métiers en mutation
- Article 9.2. Mettre en réseau les initiatives culturelles
- Article 9.3. Promouvoir la diversité culturelle par l'échange et la création

► Instances concernées

- Commission administration générale, finances et communication
- Commission architecture, urbanisme et paysage
- Commission culture et animation du territoire
- Conseil scientifique du Musée de la Camargue
- Groupe de travail du Conseil de Parc

► Partenaires

- Associations d'habitants



L'Agachon - Collection M. Cuissard



Ambition 3

Renforcer la solidarité territoriale, la cohésion sociale et améliorer le cadre de vie

"Gérons ensemble notre environnement" à Salin-de-Giraud

Cette opération participative qui s'est déroulée à Salin-de-Giraud sur une période de 2 ans a donné naissance à plusieurs projets :

- un itinéraire de valorisation du village inauguré le 4 octobre 2015 pour la Fête des parcs,
- 3 circuits vélo, équestre et pédestre de valorisation des espaces naturels remarquables des étangs et marais des salins de Camargue.

Un bilan très positif avec une participation de plus de 60% aux 18 réunions organisées mensuellement avec le groupe de concertation constitué d'un panel d'habitants représentatifs de par leurs activités et leurs âges, ainsi que de partenaires (Tour du Valat, Réserve naturelle nationale de Camargue, Conservatoire du littoral, Office de tourisme d'Arles). Plus de 100 personnes à la réunion publique de restitution à la population en janvier 2015 et une volonté de poursuivre le travail collectif commencé avec la constitution d'une association de préfiguration constituée de saliniers.

Une expérience originale, une belle aventure humaine qui a permis aux habitants et partenaires de mieux se connaître et travailler ensemble sur l'avenir du site remarquable des anciens salins de Camargue et du village de Salin-de-Giraud.

Contacts : Muriel Cervilla, Lucile Linard, Estelle Rouquette



Animations territoriales

Chaque année le Parc organise et participe à des opérations de sensibilisation et de valorisation de son patrimoine naturel, culturel et humain visant à faire partager ce patrimoine exceptionnel, créer du lien social entre les habitants, le Parc et ses partenaires, transmettre les savoir-faire tout en favorisant un développement économique durable sur l'ensemble du territoire.

Parmi les événements reconduits annuellement, on peut citer :

- Les salons comme l'Espace terroir Camargue aux Saintes-Maries-de-la-Mer et Camargue gourmande à Arles où le Parc et le Syndicat des riziculteurs se sont associés pour proposer des ateliers culinaires de valorisation des produits du terroir animés par le Conservatoire des Cuisines Grand Sud.
- Le Festival de la Camargue et du delta du Rhône à Port-Saint-Louis-du-Rhône et le Festival des Suds à Salin-de-Giraud avec un concert gratuit dans le Parc de la Maison de la direction de la société Solvay.
- L'Espace toros aux corrales de Gimeaux où sont organisés des ateliers pédagogiques sur l'élevage extensif et la biodiversité.

Dans l'année :

- 359 enfants ont participé aux ateliers pédagogiques sur l'Espace toros
- 460 personnes ont participé aux ateliers culinaires sur Camargue gourmande
- 150 personnes ont assisté au concert des Suds.

Fête du parc

Le Parc de Camargue a choisi en 2015 d'organiser sa fête à Salin-de-Giraud le dimanche 4 octobre à l'occasion de l'inauguration de l'itinéraire patrimonial du village, un des projets issu de la concertation menée sur la valorisation du village et ses espaces naturels.

Le thème choisi "Plus beau mon village quand j'y participe" découle donc de cette démarche participative qui est arrivée à son terme en octobre 2015 et qui a été soutenue par la Fondation de France et la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Les membres du groupe de concertation, de nombreux habitants, acteurs et partenaires du Parc se sont investis dans ce projet, et ont participé à sa réussite avec une fréquentation d'environ 1000 personnes sur la journée.



Conseil de Parc

En 2015, le rapprochement entre le Conseil de développement du Pays d'Arles et celui du Parc de Camargue prend forme, avec notamment la présence réciproque des animatrices de ces conseils aux réunions de travail organisées avec leurs membres, ainsi que l'invitation systématique de leurs membres respectifs aux actions menées distinctement. Cette participation commune a permis de mieux connaître les actions menées par les 2 conseils et ainsi cibler quelles actions pourraient être menées ensemble en 2016 avec l'élaboration d'un programme commun.

Par ailleurs, une sortie thématique sur le thème de la mer a été organisée à Port-Saint-Louis-du-Rhône, avec les partenaires (Office de tourisme, la Coopaport, la société Ferrigno, la mairie...), à laquelle une trentaine de membres du Conseil de Parc et élus locaux a participé.

Contact : Muriel Cervilla

► Références à la charte

- Article 10.1. Renforcer la vitalité des réseaux d'habitants, d'usagers et de professionnels et leur implication dans la mise en œuvre de la charte
- Article 11.3. Accompagner la reconversion du site de Salin-de-Giraud par un projet de développement exemplaire

► Instances concernées

- Commission administration générale, finances et communication
- Commission architecture, urbanisme et paysage
- Commission culture et animation du territoire
- Groupe de travail du Conseil de Parc

► Partenaires

- Communes : Arles, Port Saint-Louis du Rhône, Saintes-Maries-de-la-Mer
- Mairie annexe de Salin-de-Giraud
- Conseil de Parc
- Gendarmerie de Salin-de-Giraud
- Offices de tourisme d'Arles, Port Saint-Louis du Rhône, et des Saintes-Maries-de-la-Mer
- Associations ou fondations : Conservatoire des cuisines Grand Sud, les comités des fêtes des Saintes-Maries-de-la-Mer et de Port-Saint-Louis-du-Rhône, Camargo Souvajo, CIQ de Trinquetaille, CIQ hameaux de Camargue Saliers-Albaron, CIQ Tête de Camargue, comité de hameau de Gageron, Coopaport, Club taurin Paul Ricard, DEDUCIMA, Ligue de protection des oiseaux Provence-Alpes-Côte d'Azur, Amis des marais du Vigueirat, les Suds
- Syndicats : des traversées du delta du Rhône, des riziculteurs de France et filière, de l'AOP taureau de Camargue
- Sociétés : BioCamargue, groupe Salins, Solvay, Jalabert
- Tour du Valat
- Partenaires culturels



Ambition 3

Renforcer la solidarité territoriale, la cohésion sociale et améliorer le cadre de vie

Poursuite de l'inventaire du patrimoine bâti

En 2004, déjà 690 édifices situés sur une partie de la commune d'Arles avaient été recensés dans une base de données Mistral. Il s'agissait à l'époque de recenser le bâti diffus de la commune, sur l'ancien périmètre du Parc.

En 2015, ces données ont été basculées dans le système d'information territorial du Parc par un bureau d'études, puis renseignées par les personnes du Parc en charge du patrimoine.

Aujourd'hui, ces données sont consultables par un large public sur le SIT : <http://www.pnrpaca.org/patrimoine/index.php?cont=main>

Chaque édifice est renseigné par une fiche comprenant ses caractéristiques globales ainsi que des photos.

Ces données seront ensuite utilisées pour faire de la prévention, de l'éducation et de la sensibilisation. En 2016, les données seront complétées par un recensement sur la totalité du territoire.

Contacts : Lucile Linard, Estelle Rouquette, Philippe Isenmann



Conseil architectural, paysager et énergétique, information sur les documents d'urbanisme

En 2015, pour contribuer à une urbanisation raisonnée et promouvoir une politique de l'énergie et des déchets sur son territoire, le Parc a accompagné, conseillé et informé des dispositions de la charte en matière d'urbanisme, d'architecture, de paysage et d'énergie une cinquantaine de particuliers ou entreprises dans leur projet. Ces projets portaient principalement sur la construction d'habitations, l'installation d'énergies renouvelables, la construction de hangars agricoles et également sur des aménagements de lotissements ou d'un camping.

Concomitamment, les collectivités ont été accompagnées par le Parc pour prendre en compte les dispositions de la charte dans leurs documents d'urbanisme et d'aménagement du territoire (plans locaux d'urbanisme, schéma de cohérence territoriale, règlement local de publicité).

Le Parc a présenté à son Comité syndical un programme d'actions 2015-2020 concourant aux objectifs du Plan climat air énergie territorial (PCAET) porté par le Pays d'Arles. Ce PCAET est en cours de finalisation.

Contact : Lucile Linard



Les Saintes-Maries-de-la-Mer, depuis le toit de l'église

- 1 1910-1920
- 2 1998
- 3 2011

© Alain Dervieux, DESMID/ESPACE (UMR 7300) CNRS - Aix Marseille Université

Valorisation de l'Observatoire photographique du paysage de Camargue

L'observatoire photographique du paysage est consultable en ligne sur le système d'information territorial (SIT) : <http://www.pnrpaca.org/carto/observatoire/flash/>

51 points de vues sont renseignés et accessibles à tout public. Chaque point possède une fiche expliquant l'évolution du paysage et des photos de différentes époques sont consultables.

A partir de ces points de vues, une exposition itinérante a été présentée dans les hameaux de Camargue. Elle s'est déplacée tout au long de l'année, de Salin-de-Giraud aux Saintes-Maries-de-la-Mer, en passant par Port-Saint-Louis-du-Rhône et les marais du Vigueirat. Un large public a pu être sensibilisé à l'évolution des paysages camarguais et à ses problématiques. Les vernissages ou conférences qui l'ont accompagnée dans sa tournée ont réuni une centaine de personnes.

Contacts : Lucile Linard, Philippe Isenmann

► Références à la charte :

- Article 11.1. Accompagner une urbanisation raisonnée dans un espace à protéger
- Article 11.4. Conserver l'identité paysagère du territoire et sauvegarder le patrimoine bâti
- Article 12.2. Développer les énergies renouvelables pour un bénéfice local et un usage de proximité
- Article 12.3. Développer l'urbanisme durable et les constructions écologiques sur le territoire du parc
- Article 14.2. Faire de l'Observatoire Camargue un outil de restitution interactif
- Article 15.2. Associer le Parc aux nouveaux projets de planification et d'aménagement intéressant le delta

► Instance concernée

- Commission architecture, urbanisme et paysage

► Partenaires :

- Parcs naturels régionaux Luberon, Queyras et Verdon.
- Pays d'Arles
- Communes d'Arles, Port-Saint-Louis-du-Rhône et des Saintes-Maries-de-la-Mer
- Architecte des bâtiments de France
- Conseil architecture urbanisme et environnement (CAUE) des Bouches-du-Rhône



Ambition 4

Partager la connaissance et ouvrir le delta aux coopérations méditerranéennes

Conception et édition d'outils d'information sur le parc et son territoire

Le dépliant d'information sur la Camargue et les équipements d'accueil du territoire "Découvrir le Parc", à destination des visiteurs, a été mis à jour, réédité puis diffusé en 96 000 exemplaires auprès des offices de tourisme partenaires de l'opération. Ce dépliant est disponible en 6 langues.

Des supports d'information - panneaux, dossiers de presse, cartes... - à destination du public et des journalistes pour expliquer et valoriser les actions conduites par le Parc ont été réalisés, parmi lesquels :

- les aires marines protégées de Camargue,
- les mesures agro-environnementales et climatiques,
- la communication du Musée de la Camargue,
- les 30 ans de campagnes de reboisement en Camargue,
- la Maison des produits de Camargue,
- le tourisme ornithologique en Camargue.

6 numéros de la lettre d'information du Parc "Visages de Camargue", sont parus en 2015. Ils ont été distribués à :

- 9 000 foyers camarguais,
- 300 correspondants institutionnels,
- 1 700 personnes dans des points de distribution à Arles, Port-Saint-Louis-du-Rhône et aux Saintes-Maries-de-la-Mer,
- 2 500 correspondants sous forme électronique.

Elles sont disponibles en téléchargement sur le site du Parc www.parc-camargue.fr

Contact : Roberta Fausti

Éducation au territoire

Les actions d'éducation au territoire du Parc se sont encore élargies en 2015 à de nouveaux publics et à de nouveaux modes de médiation.

Ainsi, le Parc a initié un programme de sciences participatives "J'agis pour la nature en Camargue", en partenariat avec la LPO et l'Association des amis du Parc ornithologique du Pont de Gau.

Il a également mis en place des propositions éducatives et culturelles sur le thème de la biodiversité sous forme de spectacles vivants :

- 1 représentation du spectacle *Au pied de mon arbre* par la compagnie Hiélos au Mas de la Cure, qui a réuni une quarantaine de personnes,
- 5 représentations du spectacle *Nature en Scène* par la compagnie Forcenez.

Le Parc a conçu, édité et diffusé 300 exemplaires d'une brochure programmatique à destination des enseignants des écoles des 3 communes du territoire.

Par ailleurs, 54 élèves du primaire ont bénéficié d'une action pédagogique sélectionnée par les enseignants dans le Cahier ressources des acteurs culturels de la ville d'Arles sur les thèmes de Crin Blanc, du taureau Camargue et des insectes en Camargue".



Sorties grand public

Pour permettre au plus grand nombre de découvrir le territoire et d'aller à la rencontre des professionnels camarguais qui vivent et travaillent en Camargue, le Parc a poursuivi son offre grand public :

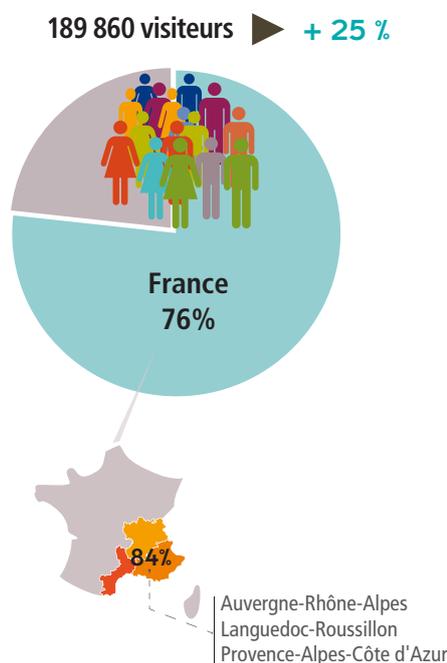
- 9 sorties nature sur des sites naturels du territoire du Parc et de la Camargue gardoise, dont 3 sorties nature réalisées dans le cadre du festival de la Camargue et du delta du Rhône,
- 7 sorties gourmandes qui permettent de découvrir des savoir-faire du territoire et de mettre en avant le patrimoine culinaire et culturel.

Contact : Julien Faure



Les chiffres 2015 des outils d'information en ligne

■ Site internet www.parc-camargue.fr



■ Pages Facebook



23 600 visiteurs/mois

► + 114 %

435 posts

X 925 vues



■ Lecture en ligne sur Calaméo



104 publications



24 000 lectures

► Références à la charte

- Article 14.1. Partager la connaissance du fonctionnement des écosystèmes camarguais
- Article 9.1. Transmettre la culture camarguaise et recueillir la mémoire des métiers en mutation
- Article 10.1. Renforcer la vitalité des réseaux d'habitants, d'usagers et de professionnels et leur implication dans la mise en œuvre de la charte

Conception et édition d'outils d'information sur le Parc et son territoire

► Partenaires

- Office de tourisme d'Arles
- Office de tourisme de Port-Saint-Louis-du-Rhône
- Office de tourisme des Saintes-Maries-de-la-Mer

Éducation au territoire

► Instance concernée

- Commission sensibilisation et éducation au territoire

► Partenaires

- Association des amis du Parc ornithologique du Pont de Gau
- Association des amis des marais du Vigueirat
- Comité d'intérêt de quartier Saliers-Albaron
- Compagnies de théâtre
- Groupe Salins
- Cuisine Provence - Roger Merlin
- Domaine de Valériole
- Grand Mas du Roy
- Ligue de protection des oiseaux
- Manade Clauzel
- Mas de l'Hoste
- Mas neuf de la Motte
- Restaurant la Chassagnette
- SNPN - réserve naturelle nationale de Camargue
- Tour du Valat



Ambition 4

Partager la connaissance et ouvrir le delta aux coopérations méditerranéennes

Développement de la coopération internationale

La charte du Parc de Camargue exprime la volonté des acteurs locaux et des partenaires institutionnels de développer une politique de coopération décentralisée, notamment avec les territoires aux enjeux similaires (deltas, grandes zones humides, zones littorales...).

Parmi les actions menées en 2015, le Parc a maintenu les échanges entre le Parc du delta de l'Ebre, le Parc de Doñana, le Parc naturel Albufera Valencia (Espagne) et le delta du Po (Italie) dans le cadre du projet de « Création de territoire de riz en zones protégées ».

Le projet de **route équestre reliant les zones humides méditerranéennes** en partenariat avec le Parc de Doñana et le Parc du delta de l'Ebre, évoqué lors du séminaire "Réseau de territoires riziocoles, une opportunité pour la coopération" (Amposta, novembre 2014) a été, dans un premier temps, étudié et entrepris par des cavaliers de la Nacioun gardiano et les attelages de l'association "la Calèche du delta", entre la Camargue et le delta de l'Ebre de mai à juin 2015.

Les objectifs de ce projet sont le repérage et la valorisation des itinéraires de randonnée équestre, notamment entre les territoires partenaires espagnols, la valorisation des zones humides méditerranéennes ou la découverte des ressources locales et engager les acteurs concernés (associations de tourisme équestre, CDTE, CRTE...) dans le cadre de la Charte européenne de tourisme durable (CETD).

À noter que la seconde étape, delta de l'Ebre - Doñana, est prévue courant 2016.

Contact : Josiane Portes



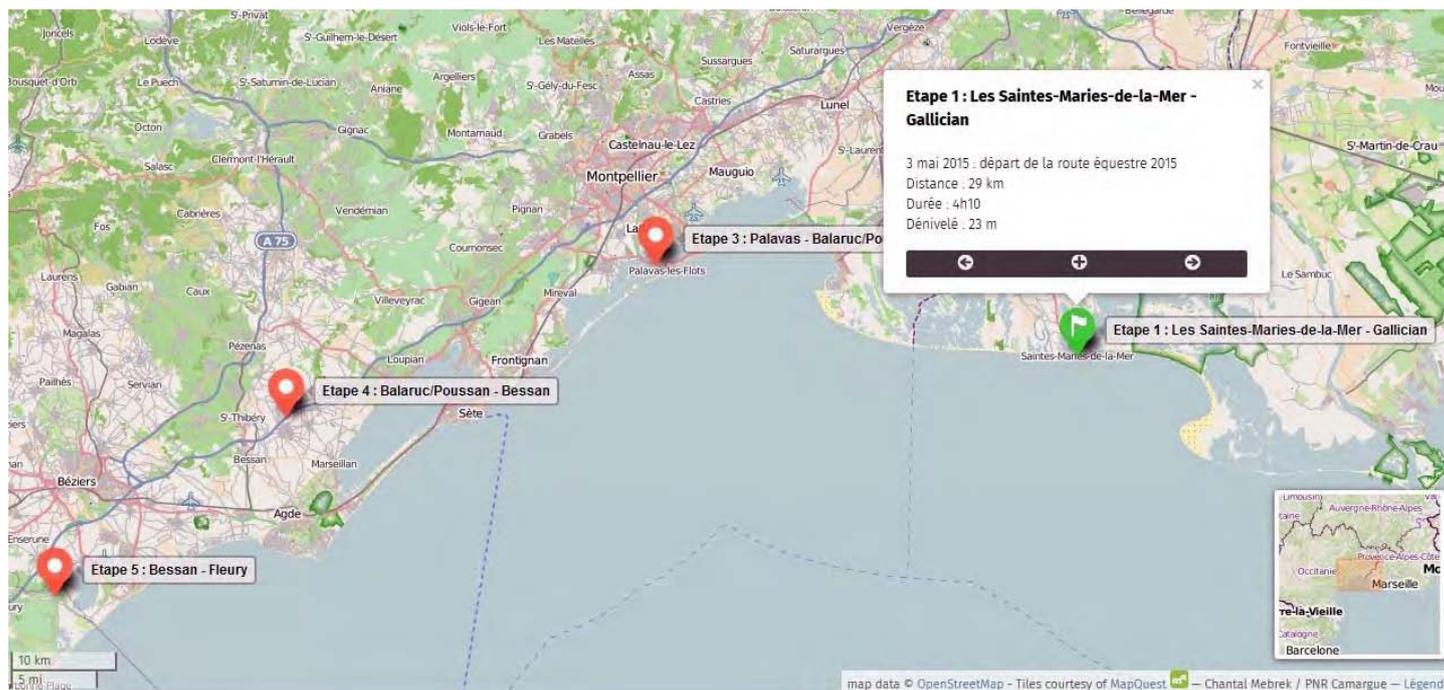
Coopération internationale Camargue - Danube

Les deltas de Camargue et du Danube représentent deux des principales zones humides littorales de l'aire méditerranéenne (mer Méditerranée et mer noire). Ces deux territoires associant eau douces, eaux saumâtres et eaux salées, sont identifiés dans de nombreux réseaux internationaux communs tels que réserves MAB de l'UNESCO, sites RAMSAR, sites NATURA 2000.

Une première réflexion autour d'actions en partenariat avait été initiée en 2000 dans le cadre du programme MEDWET et des échanges au titre de la Convention de Ramsar. Une des conclusions de ces échanges évoquait la possibilité et la pertinence d'un jumelage entre les deux territoires : *"Le jumelage entre les deltas de Camargue et du Danube doit tenir compte de l'équilibre fragile entre préservation de la nature et activités humaines dans les thématiques des différents plans de gestion et d'action. Les expériences des deux structures de gestion sont à des stades ou à des degrés d'avancement différents mais complémentaires pour mettre en œuvre des expérimentations sur deux sites inscrits dans une démarche rationnelle de leurs ressources à travers la convention internationale RAMSAR"*.

Des premiers contacts entre la réserve de biosphère du delta du Danube et le Parc naturel régional de Camargue avaient été conduits en 2000 sous l'égide du programme RAMSAR sur deux des zones humides majeures européennes. Grâce à l'appui de la Fondation Véolia, de nouveaux contacts ont été menés en juillet 2015 à Tulcea en Roumanie, où ont été discutées les bases d'un partenariat autour d'enjeux communs (environnementaux et socio-économiques) des deux réserves de biosphère du delta de Camargue et du delta du Danube. Un jumelage est à l'étude, de même que des démarches communes visant à mobiliser des programmes financiers européens.

Contact : Stephan Arnassant



► La carte des étapes de la route équestre 2015 est disponible sur http://umap.openstreetmap.fr/fr/map/route-equestre-2015_94414#8/42.214/3.005

► Références à la charte

- Article 16.1. Intensifier le travail en réseaux
- Article 16.2. Asseoir la reconnaissance internationale

Développement de la coopération internationale

► Partenaires

- Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Le Parc du delta de l'Ebre
- Le Parc de Doñana
- Le Parc naturel régional de la Narbonnaise
- Conseil de Parc
- Comité régional du tourisme équestre
- Comité départemental du tourisme équestre
- Association de jumelage Saintes-Maries-de-la-Mer – Villamanrique de la Condesa, Andalousie
- Association des amis des Marais du Vigueirat
- Association la Calèche du delta
- Confrérie des gardians
- Nacioun gardiano

Coopération internationale Veolia - MAB Camargue et Danube

► Partenaire

- Fondation Véolia



■ 33 opérations achevées	Référence au plan d'action Ramsar	Référence au plan de gestion MAB
Actions d'animation et de valorisation de la réserve de biosphère - 2012	Chapitre 17.6.6	
Animation 2011-2015 des sites Natura 2000 Camargue	Chapitre 17.6.2.3	Articles 4.1 et 4.2
Animation des MAEc - 2015	Chapitre 17.6.2.2	Article 6.1
Animation du site Natura 2000 Rhône aval	Chapitre 17.6.2.3	Articles 4.1 et 4.2
Animations territoriales - année 2015		
Co-édition du catalogue de l'exposition		Article 9.3
Conception et édition d'outils d'information sur le Parc et son territoire - 2014 - 2015		
Concours national des prairies fleuries - année 2014	Chapitre 17.6.2.2	Article 6.1
Développement de la coopération internationale - année 2015	Chapitre 17.6.2.1	Article 16.2
Distribution annuelle de plants d'arbres aux propriétaires et habitants du Parc (reboisement) - 2013		
Ecogardes - année 2015		
Education au territoire - 2015	Chapitre 17.6.2.5	Article 14.1
Elaboration du DOCOB du site Bords sableux de l'Espiguette	Chapitre 17.6.2.3	Articles 4.1 et 4.2
Elaboration d'une stratégie d'éducation à l'eau en Camargue 	Chapitre 17.6.2.5	
Espèces patrimoniales - année 2014		Articles 4.1 et 4.2
Fête du Parc - année 2015  **		
Gestion des terrains du Conservatoire du Littoral- EMSC - 2014 - 2015  *	Chapitre 17.6.2.1	Article 4.5.3
Gestion des terrains du Conservatoire du Littoral- Palissade - 2015	Chapitre 17.6.2.1	Article 4.5.1.2
Les sentiers de l'eau, phase 1 : Mas Neuf du Vaccarès / Mas du Pont de Rousty 		Article 9.3
Point de vente collectif au Mas du Sonnailler - Maison des produits de Camargue  *		
Programmation culturelle du Musée de la Camargue - 2014		Article 9.3
Reboisement - année 2014 - 2015		
Rendez-vous des Parcs Alpilles-Camargue - 2015-2016  **		
Restauration de la passerelle dite des Allemands du They de Roustan		
Structuration et promotion du tourisme ornithologique en Camargue	Chapitre 17.6.2.4	Articles 7.1 et 7.3
Suivi écologique, sociologique et du dérangement en parallèle de la démustication opérationnelle au BTI	Chapitre 17.6.2.5	
Suivi et évaluation de la charte et du territoire du Parc : opérations récurrentes - 2014 - 2015		
Valorisation de l'Observatoire photographique du paysage de Camargue		

*  Actions s'inscrivant dans le Plan climat air énergie territorial (PCAET) du Pays d'Arles

**  Actions menées dans le cadre du réseau Interparcs de Provence-Alpes-Côte d'Azur



Actions inscrites dans le Contrat de delta

Listes des opérations conduites en 2015



■ 32 opérations en cours	Référence au plan d'action Ramsar	Référence au plan de gestion MAB
Accompagnement des structures du territoire dans l'élaboration des documents d'urbanisme et d'aménagement du territoire		
Acquisition de matériel pour la mission de suivi des eaux et milieux aquatiques 	Chapitre 17.6.2.1	Article 3.2
Actions d'animation et de valorisation de la réserve de biosphère - année 2013	Chapitre 17.6.6	
Animation / ingénierie des opérations s'inscrivant dans le projet gestion concertée dans le delta 		
Animation / Ingénierie des opérations s'inscrivant dans le projet Observatoire du territoire	Chapitre 17.6.2.1	Article 14.1
Animation / ingénierie des opérations s'inscrivant dans le projet Plan d'adaptation au risque d'inondation  *		Articles 1.2 et 2.1
Animation 2015-2018 des sites Natura 2000 Camargue	Chapitre 17.6.2.3	Articles 4.1 et 4.2
Animation du site Natura 2000 Marais d'Arles et de la Vallée des Baux - 3ème phase	Chapitre 17.6.2.3	Articles 4.1 et 4.2
Conseil architectural, paysager et énergétique, action permanente  *		
Conseil de Parc - année 2015		
Coopération internationale Veolia - MAB Camargue et Danube	Chapitre 17.6.2.1	Article 16.2
Démarche participative à Salin-de-Giraud	Chapitre 17.6.1	
Démoustication alternative au Sambuc - 2015	Chapitre 17.6.2.5	
Elaboration de la charte de paysage et d'urbanisme volet 2		
Elaboration d'outils pour le conseil architectural et paysager		
Elaboration d'outils pour un suivi et une évaluation participatifs de la charte		
Elaboration du DOCOB NATURA 2000 Petit Rhône	Chapitre 17.6.2.3	Articles 4.1 et 4.2
Espèces patrimoniales de Camargue - année 2015		Articles 4.1 et 4.2
Evolution des paysages de Camargue à travers des photographies des habitants du Parc		
Fonctionnement de la réserve marine et de la pointe de Beauduc - 2015  *		Article 8.1
Itinéraire patrimonial et de tourisme participatif à Salin-de-Giraud	Chapitre 17.6.2.4	Articles 7.1 et 7.3
LIFE MC-SALT  *	Chapitre 17.6.2.3	Articles 4.1 et 4.2
Marque Parc naturel régional de Camargue  **	Chapitre 17.6.2.4	Articles 7.1 et 7.3
Mobilisation en mer des moyens nautiques du Parc		Article 8.1
Poursuite de l'inventaire du patrimoine bâti		
Programmation culturelle du Musée - 2015		Article 9.3
Programmation, équipement, suivi et surveillance d'une réserve marine dans le golfe de Beauduc 	Chapitre 17.6.2.3	Article 8.1
Réserve marine de Beauduc : expérimentation de dispositifs de nurseries artificielles	Chapitre 17.6.2.5	Articles 4.1 et 4.2
Soutien à la sélection des taureaux de race Camargue par des concours tests en arènes		Article 6.1
Suivi scientifique des opérations de démoustication - 2015	Chapitre 17.6.2.5	
Travaux de rénovation du Musée de la Camargue - tranche 2 extension		Article 9.3
Travaux de rénovation tranche 1 du Musée de la Camargue 		Article 9.3

La presse en a parlé...

LA RIZICULTURE

La Provence - 19/06/2015

David Grzyb: "Le Parc régional de Camargue n'est pas hors sol"

Mercredi, La Provence rendait compte de la comparaison d'un riziculteur camarguais devant le tribunal correctionnel de Tarascon pour avoir utilisé dans ses rizières des herbicides interdits en France. C'est dans ce cadre que le lendemain, toujours dans nos colonnes, Bertrand Mazé, président du Syndicat des riziculteurs de France, avait tenu à rappeler à la fois l'importance et la fragilité de la riziculture en Camargue, "sans dédaigner les pratiques parfois inaccessibles de certains agriculteurs." Et de glisser qu'il avait "pu constater que le Parc naturel régional de Camargue (PNRC) soit l'endroit le plus approprié pour débattre de toutes nos difficultés. Je suis naïve de voir que ce n'est pas le cas et je ne voudrais pas que le PNRC devienne un parc hors sol, déconnecté de la réalité du terrain." Des propos qui n'ont pas manqué de faire réagir le président du Parc de Camargue David



David Grzyb, président du Parc de Camargue.

Grzyb: "Je partage le souci de Bertrand Mazé sur l'avenir de la riziculture en Camargue, mais je ne puis pas lui laisser dire que le Parc de Camargue est hors sol. Dire cela est très injuste car je rappelle que nous accompagnons 200 mesures environnementales (MME). Nous gérons les associations d'éleveurs de taureaux de combat et de bios. Nous mettons donc les mains dans la camargue." David Grzyb fait par ailleurs une "proposition" à Ber-

trand Mazé: que le Parc accompagne les riziculteurs de son territoire pour "définir ensemble comment nous pouvons faire évoluer la filière, comment nous pouvons les accompagner dans leurs pratiques pour qu'ils en fassent avec des dérivés. On pourrait voir où on peut faire du ric à rec, jusqu'à peut-être aller dans la bio, mieux étudier les sols et les conditions de pompage... Profitez du fait que la conjoncture soit difficile pour se poser les bonnes questions et trouver un nouveau avenir à la riziculture." Enfin, à propos de l'affaire jugée mardi devant le tribunal de Tarascon, David Grzyb insiste sur le fait que "ce n'est pas parce qu'un riziculteur est allé très loin dans l'utilisation de produits interdits qu'il faut pointer du doigt tous les riziculteurs, de la même façon qu'on ne peut pas interdire sans les accompagner parce que l'on dresse eux s'est fait à 200 km/h."

Arles Info - 04/2015

DÉGRADATIONS EN SÉRIE EN CAMARGUE

Une opération "commando" vise le parc

Durant une nuit au moins, entre mercredi et jeudi, dans un triangle allant d'Arles au pont de Sylvéral et aux Saintes-Maries de la Mer, une équipe, sans doute bien organisée, est parvenue à dégrader plusieurs mobiliers appartenant au Parc naturel régional de Camargue. Ce sont tous les panneaux annonçant la présence du Parc (environ une vingtaine), les totems du musée camarguais, qui ont été attrachés ou saqués à coups de masse; mais également deux structures qui ont été souillées avec de l'huile de vidange. Il s'agit de la sculpture de Tadashi Kawamata au Musée de la Camargue, et de l'observatoire du Mas-Neuf, où le portail permettant d'enfermer des chevaux a également été vandalisé, au risque de voir s'enflammer les animaux.

Ces actes ont justifié un dépôt de plainte, et l'ouverture d'une enquête par la brigade de gendarmerie d'Arles. Si le Parc de Camargue a déjà été à plusieurs reprises la cible de noms d'oiseaux par le biais de tags, c'est la première fois que la structure est aussi touchée. David Grzyb, son président, "déplore et condamne vigoureusement les actes de vandalisme et les dégradations dont a été victime le Parc Naturel Régional de Camargue. Le démontage de nos panneaux d'information et de signalisation, comme ceux de la Région, ne contribue à la défense d'aucune cause, aussi légitime soit-elle. Les atteintes à l'œuvre de Tadashi Kawamata ne font que jeter l'opprobre sur leurs auteurs. L'espère que la plainte aboutira à l'identification et à la condamnation des auteurs de ces actes stupides. Le Parc Naturel Régional de Camargue est au service de tous les acteurs du territoire.

L'agresser c'est agresser la Camargue et les Camarguais." Un sentiment partagé par Hervé Schiavetti, maire d'Arles, pour qui "rien ne justifie de tels actes de vandalisme à l'endroit du Parc naturel et du Conseil régional. Je les condamne fermement. Je comprends l'émotion de David Grzyb, et je la partage." Hier, des panneaux ont été retrouvés dans les ruines, et les questions étaient nombreuses sur les éventuels auteurs des méfaits. L'expérience, la période des élections n'est jamais calme. Le fait qu'un panneau de la Région ait aussi été démonté laisse pressager un analogue. Pas mal de groupes qui devaient se rendre au musée ont eu des difficultés pour le faire. Pour rappel le Parc, "peu parlé en Camargue", centralise plus de 70 structures représentatives de tous les Camarguais. Et pour eux.



La sculpture de Tadashi Kawamata a été visée avec une aspersion d'huile de vidange.

La Provence - 10/10/2015



UNE PLAQUE POUR HUBERT YONNET

Le mas de la Béluque, à Salin-de-Giraud, porte désormais une plaque au nom de son illustre occupant, l'éleveur Hubert Yonnet, également co-fondateur du Parc de Camargue et décédé l'été dernier.

La cérémonie, organisée par le Parc naturel régional de Camargue (PNRC) et son président David Grzyb a eu lieu le 28 février, soit le jour de la réunion annuelle de la Confrérie des Gardians présidée par Frédéric Lescot, qui a succédé à Hubert Yonnet.



LES ÉCOLIERS DE SALIN ACCUEILLENT TADASHI KAWAMATA

« Pourquoi vous mettez vos planches de bois dans n'importe quel sens ? » Le 10 avril, Tadashi Kawamata, artiste créateur des Sentiers de l'eau en Camargue pour Marseille-Provence 2013, a rencontré les élèves de CM1 de l'école de Salin-de-Giraud. L'artiste, qui a notamment conçu Horizons, ce promontoire à la forme de navire, installé devant le musée de la Camargue, a évoqué l'inachevé qui renvoie à l'infini. Après cet échange, les élèves ont déposé l'œuvre qu'ils ont réalisée,

avec leur institutrice Catherine Le Guellaud, « à la manière de » l'artiste. Nid-bonbon a été réalisé avec soutien du Musée de la Camargue, le projet a été mené par le Parc naturel régional de Camargue, la Ville, le CPIE et le Conseil en urbanisme, architecture et environnement des Bouches-du-Rhône. Après l'inauguration, le maire d'Arles a remis la médaille de la Ville à Tadashi Kawamata, pour le remerciement des œuvres réalisées à Arles et en Camargue.

La Provence - 19/12/2015

La découverte de la coupe du roseau au domaine du Mas de Rousty



Le roseau est valorisé dans la culture camarguaise.

L'EARL des Roseaux du Midi et le Parc naturel régional de Camargue invitent à la découverte de l'activité traditionnelle de coupe du roseau au domaine du Mas de Rousty, samedi 19 décembre, de 14 h 30 à 16 h 30, dans le cadre des 40 ans du Conservatoire du littoral. Propriété du Conservatoire du littoral aujourd'hui, le Mas de Rousty et ses 200 hectares, situés sur la commune d'Arles, sont devenus le siège administratif du Parc naturel régional de Camargue, gestionnaire du site. Il accueille égale-

ment dans son ancienne bergerie le Musée de la Camargue. À l'entrée de l'hiver, dans un milieu naturel insolite, le roseau et sa véritable forêt de roseaux permettent de découvrir un savoir faire traditionnel et un mode de valorisation des espaces naturels au cœur de la culture camarguaise. Cette sortie constitue aussi l'occasion de surprendre peut-être le Butor étoilé, un oiseau de la famille des hérons venu hiverner dans le calme des roseaux jaunés par les premières gelées !

Information et réservation: 04 90 97 93 97

Les paysages camarguais exposés et discutés



Depuis le 2 février et jusqu'au 13 mars est organisée, dans la salle d'honneur de la mairie annexe de Salin-de-Giraud, une exposition sur l'évolution des paysages camarguais. Cette exposition est réalisée dans le cadre de l'Observatoire photographique du paysage de Camargue. L'observatoire photographique est un outil du Parc naturel régional de Camargue. Il a pour mission de faire connaître la richesse du paysage de Camargue ainsi que sa fragilité aux habitants du territoire et aux visiteurs. On peut voir l'exposition sur l'évolution des paysages camarguais du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30. L'exposition comprend 51 points de vues qui chacun illustrent une particularité du paysage de Camargue. Les points de vue compren-

ent entre 2 et 4 photos, des photos de 2009 et de 2011 et quelques photos anciennes d'archive. En tout, 116 photos sont présentées. Cette exposition est itinérante et sera prochainement visible à Port-Saint-Louis-du-Rhône du 31 août au 11 septembre, puis aux Saintes-Maries-de-la-Mer en octobre 2015.

Dans le cadre de cette exposition à Salin-de-Giraud aura lieu le 11 mars, à 18 heures, toujours dans la salle d'honneur de la mairie annexe une conférence d'Alain Dervieux, photographe et chercheur associé au Desmid. Il illustrera par sa parole l'exposition. L'entrée à cette conférence est également libre.

W.S.

L'entrée est libre. www.pnrpca.org/carto/observatoire/flash/

La Provence - 04/10/2015

LE PRIX PÔLE-RELAIS LAGUNES

La gestion des étangs et marais du Parc primée

Le PNRC a reçu le Prix Pôle-Relais Lagunes méditerranéennes 2015 consacré à l'adaptation aux changements climatiques pour sa coordination de la gestion adaptative sur les étangs et marais des salins de Camargue. David Grzyb, président du PNRC, s'est vu décerner ce prix par Laurent Roy, directeur général de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse à l'occasion du festival "Refaisons le climat" la semaine dernière à Montpellier. Avec ce prix, d'une valeur de 1500 euros, les élus camarguais seront invités à venir valoriser leur travail à la COP 21 / Paris Climat 2015, au début de mois de décembre prochain. Le dossier porté par le Parc, intitulé "Entre Méditerranée et Vaccarès, nouveaux étangs, nouveaux chemins, nouvelles vies sur le site des étangs et marais des salins de Camargue", repose sur la cogestion efficace et innovante de 6500 hectares (acquis par le Conservatoire du Littoral) entre Parc naturel, Réserve nationale et Tour du Valat. Sur le site en effet, le Conservatoire du littoral et les gestionnaires ont choisi d'accompagner l'évolution liée aux conséquences du changement climatique des milieux deltaïques particulièrement dynamiques. Ainsi, la gestion adaptative appliquée sur cet espace littoral vise un retrait maîtrisé et progressif du trait de côte et la reconnexion hydraulique et biologique des lagunes entre elles ainsi qu'avec la mer et l'étang du Vaccarès.

LA DÉDICACE AU MUSÉE DE LA CAMARGUE

La Provence - 07/05/2015

Les changements du climat en toute poésie

Pour ses éditions Saisons l'ouvrage Quand vient la mer présente la particularité de réunir sous un même titre, et au même thème, trois personnalités aux horizons différents. Tristan Cabrel le poète, Alain Dervieux le chercheur et enfin Didier Leclerc le photographe. Les co-auteurs se sont volontairement décentrés de leur spécialité pour offrir des regards complémentaires sur les évolutions environnementales en cours. Le littoral méditerranéen et la Camargue, concernés par les changements climatiques sont des lieux à penser le futur: défi de la romanesque lancé à l'intelligence de l'homme pour s'adapter aux bouleversements de vie annoncés.



La Camargue a inspiré Tristan Cabrel le poète, Alain Dervieux le chercheur et Didier Leclerc le photographe. Ils invitent à réfléchir sur les changements du Delta.

Au gré de 128 pages l'idée n'est pas d'offrir un manuel de recueil scientifique mais de s'appuyer sur des travaux de recherche effectués sur le Delta de Camargue. Comme l'explique Alain Dervieux, "le but, outre de prendre plaisir à transmettre une connaissance construite le long d'années qui ont été fruitement bien sûr, est également de tenter de proposer le recueil nécessaire à des questionnements multiples sur le

changement, et prendre plaisir à recueillir par la même occasion". Les auteurs seront réunis ce soir au musée de la Camargue pour une rencontre autour de leur travail. Pour dire combien

le leur est primordial de sauvegarder la Terre sublime de terre et d'eau que est la Camargue, et au-delà le rivage languedocien que les co-auteurs estiment si précieux depuis longtemps. Alain Dervieux revient sur le bel

histoire avec la Camargue, vulgarisant les recherches pour mieux faire entendre les besoins. Poèmes et photographies se fondent au poétique. Instructif, sérieux et positif. La rencontre a lieu ce soir à 18 heures.

Nouveau départ pour la Maison des produits de Camargue

L'écoconstruction financée par le Parc a été officiellement inaugurée mardi



Une fête de la table a été organisée pour l'inauguration de la Maison des produits de Camargue.

En tradition avivaise, les habitants ont participé à l'inauguration de la Maison des produits de Camargue. C'est un lieu de rencontre et de partage pour les producteurs locaux et les consommateurs. Le bâtiment a été financé par le Parc naturel régional de Camargue.

Une écoconstruction de 231 m² qui s'appuie sur la riziculture locale

Le projet de Maison des produits de Camargue a été initié en 2009 par l'association de producteurs locaux. Le bâtiment a été financé par le Parc naturel régional de Camargue.

EN CHIFFRES

- 520 000 € le coût global
- 35 000 m² le nombre de visiteurs annuels
- 120 000 euros le chiffre d'affaires annuel
- 100 producteurs locaux
- 100 produits locaux
- 100 emplois créés

Les cabanonniers se sont engagés pour leur art de vivre

Une charte de culture du Cabanon a été adoptée par les producteurs locaux



Une charte de culture du Cabanon a été adoptée par les producteurs locaux.

Les producteurs de Cabanon se sont engagés à préserver leur art de vivre et leur savoir-faire. Une charte de culture a été adoptée pour garantir la qualité et l'authenticité des produits.

La nouvelle méthode de démontestation testée en Camargue

Le centre de recherche pour la conservation des zones humides méditerranéennes de la Tour du Valat est associé à l'expérimentation



Le centre de recherche pour la conservation des zones humides méditerranéennes de la Tour du Valat est associé à l'expérimentation.

Une nouvelle méthode de démonstration a été testée en Camargue. Elle vise à améliorer la compréhension des visiteurs sur les enjeux de la préservation des zones humides.

LES SAINTES-MARIES DE LA MER

Une délégation chinoise reçue à l'office de tourisme

Une délégation chinoise de touristes a été reçue à l'office de tourisme des Saintes-Maries de la Mer.



Les enfants de l'école Freinet d'Hangzhou découvrent la Camargue depuis le toit de l'église.



Les enfants de l'école Freinet d'Hangzhou découvrent la Camargue depuis le toit de l'église.

Vingt et une personnes venues d'Hangzhou (Chine) ont été accueillies aux Saintes-Maries de la Mer, dans le cadre du jumelage du Musée de la Camargue avec le musée national des zones humides de Chine.

Suivis par la télévision, les enfants ont participé à une exposition sur la Camargue organisée par la télévision chinoise et ont gagné ce séjour.

Le musée de la Camargue à l'heure africaine avec Jean-René Laval

Un inquiettrône au sein de la boutique en bois, quelques mètres plus loin, une imposante structure squelettique se balance au gré du vent.



Les œuvres de Jean-René Laval s'inspirent de l'art de la statuette africaine.

Le long des trois kilomètres du Sentier de la découverte, les promeneurs découvrent la trentaine d'œuvres de l'artiste en même temps que les paysages Camarguais. Un trait d'union ambigü entre la Camargue et l'Afrique.

Chaque installation est unique. Si la moitié appartient déjà à sa collection personnelle, l'autre partie a été créée spécialement pour l'exposition.

Le musée de la Camargue a été enrichi de nouvelles œuvres de Jean-René Laval. Ces œuvres africaines apportent une dimension nouvelle à la collection du musée.

Le Grau-du-Roi. Les exceptionnels bancs sableux de l'Espiguette

La charte d'engagement pour la préservation de ce site marin Natura 2000 a été signée au yacht-club de Port Camargue.



Le site Natura 2000 du Grau-du-Roi, classé en zone de protection spéciale.

Une implication marquée de la ville

La ville de Port Camargue a une implication marquée dans la préservation du site Natura 2000. Des actions de sensibilisation ont été menées auprès des habitants.

Une charte d'engagement a été signée par les acteurs locaux pour garantir la préservation de ce site exceptionnel.

Les flamants camarguais sont de retour au bercail

15 000 volatiles sont installés à l'étang du Fagossier, qu'ils avaient quitté pour Aigues-Mortes



Les flamants camarguais sont de retour au bercail à l'étang du Fagossier.

3 QUESTIONS à Jean-François Buisson

Le directeur du Parc naturel régional de Camargue répond à nos questions.

1. Pourquoi le Parc naturel régional de Camargue a-t-il financé la Maison des produits de Camargue ?

2. Comment le Parc naturel régional de Camargue s'engage-t-il pour la préservation des zones humides ?

3. Quelles sont les perspectives de développement durable pour le Parc naturel régional de Camargue ?

Entre la Camargue et Amposta 1100 km parcourus en calèches

Vendredi, à Thourès, die, les Calèches du delta et les cavaliers andalous ont rejoint le delta de l'Èbre



Les Calèches du delta ont rejoint le delta de l'Èbre à Amposta.

Les Saliniers se mobilisent pour faire bouger le village

Après 10 ans de fermeture, les Saliniers ont décidé de se mobiliser pour faire bouger le village.



Les habitants du village, avec à leur tête Christophe Mallat, ont pris part à la manifestation.

Qu'est-ce que ça va rapporter ?

Les Saliniers ont décidé de se mobiliser pour faire bouger le village. Ils espèrent attirer de nouveaux habitants.

Le village de Saliniers a été abandonné pendant des décennies. Les habitants ont décidé de se mobiliser pour le revitaliser.

Les Saliniers ont décidé de se mobiliser pour faire bouger le village. Ils espèrent attirer de nouveaux habitants.

Le village de Saliniers a été abandonné pendant des décennies. Les habitants ont décidé de se mobiliser pour le revitaliser.

Les Saliniers ont décidé de se mobiliser pour faire bouger le village. Ils espèrent attirer de nouveaux habitants.

Le village de Saliniers a été abandonné pendant des décennies. Les habitants ont décidé de se mobiliser pour le revitaliser.

Les Saliniers ont décidé de se mobiliser pour faire bouger le village. Ils espèrent attirer de nouveaux habitants.

Le village de Saliniers a été abandonné pendant des décennies. Les habitants ont décidé de se mobiliser pour le revitaliser.

Les Saliniers ont décidé de se mobiliser pour faire bouger le village. Ils espèrent attirer de nouveaux habitants.

Le village de Saliniers a été abandonné pendant des décennies. Les habitants ont décidé de se mobiliser pour le revitaliser.

Les Saliniers ont décidé de se mobiliser pour faire bouger le village. Ils espèrent attirer de nouveaux habitants.

Le village de Saliniers a été abandonné pendant des décennies. Les habitants ont décidé de se mobiliser pour le revitaliser.

Composition du Comité syndical

Au 22/05/2015

Président : David GRZYB

Vice-Présidents :

Région : Mohamed RAFAÏ

Département : Corinne CHABAUD

Commune d'Arles : Nicolas KOUKAS

Commune de Port-Saint-Louis-du-Rhône : Martial ALVAREZ

Commune des Saintes-Maries-de-la-Mer : Roland CHASSAIN

Titulaires

Suppléants

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Mohamed RAFAÏ	Marie BOUCHEZ
Christine SANDEL	Pierre SOUVET
Christian DESPLATS	Françoise FLOUPIN
Jacques LERICHOMME	Nathalie LEFEBVRE

Département des Bouches-du-Rhône

Corinne CHABAUD	Aurore RAOUX
Véronique MIQUELLY	Patricia SAEZ
Henri PONS	Bruno GENZANA

Commune d'Arles

Bernard BACCHI	Claude LECAT
Alain DERVIEUX	Sylvie LEPESANT
David GRZYB	Jean-Yves PLANELL
Nicolas KOUKAS	Gilles RUIZ

Commune de Port-Saint-Louis-du-Rhône

Martial ALVAREZ	Laurent BONFILS
Jérôme BERNARD	Cécile DUPONT
Jean-Paul GAY	Stéphane NAVARRO
Marc MINORETTI	Maria Dolorès PARRODI

Commune des Saintes-Maries-de-la-Mer

Roland CHASSAIN	Colette CARRIÉ
Christelle AILLET	Frédéric GIBERT
Roger DE MURCIA	Martine GONNET
Isabelle HENAULT	Patrick PAC

Titulaires

Suppléants

Chambre de commerce et d'industrie du Pays d'Arles

Yves MASONI	Roger MERLIN
Edouard NADDEO	Eric LACANAUD

Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône

Claude ROSSIGNOL	Nicolas DE SAMBUCY
Bernard ARSAC	Bertrand MAZEL

Chambre de métiers et de l'artisanat des Bouches-du-Rhône

Patrick BONNET	Patricia BLANCHET-BHANG
Henri RIVAS	Cathia LE PORT

Syndicat d'agglomération nouvelle Ouest Provence

Aline CIANFARANI	Sonia GRACH
------------------	-------------

Communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette

Nicolas JUAN	Gilles AYME
--------------	-------------

Syndicat mixte de gestion des Associations syndicales du Pays d'Arles

Bernard ARSAC
Bruno BLOHORN
Bertrand MAZEL

Abeille Arlésienne (L')	Maison du cheval Camargue (Association)
Amis des marais du Vigueirat (Association les)	Manadiers éleveurs de la « Raço di Bioù » (Association des)
Amis du vieil Arles (Association des)	Migrateurs Rhône Méditerranée (Association)
Antique confrérie des gardians	Nacioun Gardiano
AOC « Taureau de Camargue » (Syndicat de défense et de promotion de la viande)	Office de tourisme d'Arles
Beauduc (Association de sauvegarde du patrimoine de Beauduc)	Office de tourisme de Port-Saint-Louis-du-Rhône
Cabaniers du Sablon (Association les)	Office de tourisme des Saintes-Maries-de-la-Mer
Cabanonniers Port Saint Louisiens (Association les)	Office national de la chasse et de la faune sauvage - délégation régionale Rhône-Alpes Provence-Alpes-Côte d'Azur-Corse
Camargo Souvajo (Association)	Pêches camarguaises (Association des)
Chasse maritime de Camargue (Association de)	Pêches maritimes et des élevages marins (Comité local des)
Chasseurs (Fédération départementale des)	Pêcheurs Arles-Saint Martin de Crau (Association des)
Chasseurs de Camargue (Amicale des)	Plaisanciers de Beauduc (Association les)
Chasseurs (Société communale de chasse de Port-Saint-Louis-du-Rhône)	Pont de Gau (Association des amis du parc ornithologique de)
Collectif Prouvènço (Association)	Propriétaires (Comité des)
Comité de soutien du Parc naturel régional de Camargue	Prouvènço Aficioun (Club taurin)
Comité des fêtes d'Arles - Festiv'Arles	Randonneurs du Pays d'Arles (Association les)
Comité des fêtes de Port-Saint-Louis-du-Rhône	Renaissance saintoise (Association)
Conservatoire grand Sud des cuisines de terroir	Riziculteurs de France et filière (Syndicat des) (SRFF)
COOPAPORT (SA coopérative maritime)	Saliers - Albaron (Comité d'intérêt de village de)
CPIE Rhône Pays d'Arles	Salin Commune (Association pour)
DEDUCIMA (Association pour le développement durable et citoyenneté à Mas-Thibert)	Société de protection de la nature Languedoc - Roussillon, comité du Gard
DESMID	Société nationale de protection de la nature - Réserve naturelle nationale de Camargue
Développement durable et l'écologie en Camargue (Association pour le) (ADDEC)	SYMADREM (Syndicat interrégional mixte d'aménagement des digues du Rhône et de la mer)
Éleveurs de chevaux de race Camargue (Association des)	Tête de Camargue (Comité d'intérêt de quartier)
Éleveurs de la « Raço di Bioù » (Association des)	Tour du Valat (Fondation)
Éleveurs de taureaux de courses camarguaises (Association des)	Tourisme équestre (Association camarguaise de)
Éleveurs français de taureaux de combat (Association des)	Tourisme équestre des Bouches-du-Rhône (Comité départemental de)
Gageron (Comité du hameau de)	Traversées du delta du Rhône (Syndicat mixte des)
Gardians professionnels de taureaux et toros de Languedoc et Provence (Association des)	Trinquetaille (Comité d'intérêt de quartier)
Groupe cynégétique arlésien (Association)	Ventadis (Association)
Ilotopie (Compagnie)	
L'Essence ciel (Association)	
Ligue pour la protection des oiseaux (LPO)	
« Lou Fourmigo » (Club taurin Paul Ricard)	

Composition du Conseil scientifique et d'éthique du Parc et de la réserve de biosphère

Présidents :

BLONDEL Jacques
LETOURNEUX François

ALLARD Paul
BASSET Karine
BELLAN-SANTINI Denise
BERINGUIER Philippe
BONHOMME François
CHADENAS Céline
CHAUVELON Philippe
CHEYLAN Marc
DUCLOS Jean-Claude
DUNCAN Patrick
GRASLAND Loïc
GRILLAS Patrick
GUILLEMAIN Matthieu
LANDURÉ Corinne
LIFRAN Robert

MARTIN Jean-Louis
MATHEVET Raphaël
MEDARD-BLONDEL Anne
MICHAUD Henri
MICOUD André
MOURET Jean-Claude
PICON Bernard
POULIN Brigitte
RAMADE François
ROCHE Hélène
SABATIER François
TOURENQ Jean-Noël
UNTERMAIER Jean
VAQUER André
VELLA Claude

Agents saisonniers et en service civique

Ambrosi Laetitia	Ecogarde
Cavallès Guillaume	Chargé de mission agro-écologie
Houot Mylène	Service civique - Recueil de documents iconographiques auprès des habitants du Parc
Lami Jean-Louis	Ecogarde
Le Pann Julien	Ecogarde marin
Lourenço Marion	Ecogarde
Pescayre Laurie	Ecogarde

Stagiaires

	Etablissement	Niveau	Thème du stage
Bally Déborah	Maison familiale rurale Mondy	Btsa gestion et protection de la nature	Cartographie des habitats Natura 2000 et inventaire flore patrimoniale
Bertrand Laurène	Université Aix Marseille	Master 1 droit international et européen	Mise en œuvre d'un système de management environnemental
Bou Charles	LP agricole des Alpilles	Bac pro	Découverte en milieu professionnel
Beneteau Lana	Collège Port-Saint-Louis-du-Rhône	Brevet	Découverte en milieu professionnel
Bremond Julien	Collège de Saint-Martin-de-Crau	Brevet	Découverte en milieu professionnel
Champetier Marion	EPLFPA de la Lozère	Bac pro aménagement et valorisation des espaces	Collecte d'informations pour la gestion du domaine de Rousty
Chanel Léa	Lycée agricole St Paul Trois Châteaux	Brevet	Découverte en milieu professionnel
Dudot Orane	Cours Diderot		Suivi hydrologique
Huguet Brice	Lycée Aix Valabre	Btsa Gestion des espaces naturels	Suivi des populations de reptiles sur les espaces protégés de Camargue
Joly Léa	Université de la Rochelle	Master 1 sciences de l'environnement	Synthèse des données scientifiques faune et flore marine de Camargue
Klinger Marianne	Maison familiale rurale La Denoves	Classe CAPA	
Lannoy Fanny	Université Aix Marseille	Master 2 management des organisations et des manifestations culturelles	Mise au point d'une stratégie de mécénat
Marnetto Inès	Lycée professionnel agricole L'Isle sur la Sorgue	Seconde pro	Participation aux suivis hydrauliques et scientifiques
Momot Ulysse	Agrotec CFA Rhône Alpes	Seconde générale	Découverte en milieu professionnel
Nicolas Sylvain	Collège Vinon sur Verdon	Brevet	Découverte en milieu professionnel
Reau Thomas	Collège les Fontanilles, Castelnaudary	Brevet	Découverte en milieu professionnel
Scannapieco Chloé	Université d'Avignon	Master 2 géomatique et conduite de projets territoriaux	Inventaire de l'offre de randonnée qualifiée sur le territoire du Parc
Spet Mathieu	Lycée St Laurent, Charleville Mézières	Bts	Période de formation en milieu professionnel
Taffignon Quentin	Lycée privé Henry Leroy, Port-Saint-Louis-du-Rhône	Seconde générale	Découverte en milieu professionnel
Véri Julien	Collège	Brevet	Découverte en milieu professionnel



Liste du personnel par pôle

		Vianet Régis	Directeur général	
		Héritier Cécile	Assistante de direction	
Administration générale et finances	Administration générale	Ayme Sonia	Adjointe de direction	
		Bouha Habib	Agent technique	
		Charitos Sophie	Responsable gestion administrative et financière des espaces naturels	
		Chenoufi Saïd	Agent technique	
		Dublé Emmanuelle	Agent administratif d'accueil	
		Lopez Patricia	Assistante de gestion administrative et financière, suivi du programme d'actions	
		Malatrasi Alice	Chargée des marchés et des commandes publiques	
		Mercier Marjorie	Agent administratif d'accueil	
		Perrin Régine	Assistante de gestion du personnel	
		Zergaoui Andréa	Agent administratif d'accueil	
		Evaluation et prospective	Gal Régine	Chef de pôle - suivi et évaluation de la charte
			Isenmann Philippe	Chargé de mission SIG, gestion des données géographiques
	Mebrek Chantal		Chargée d'études, appui à l'évaluation	
	Patrimoine et territoire	Patrimoine, culture et vie locale	Rouquette Estelle	Adjointe de direction, conservateur du Musée
Bergia Johan			Médiateur culturel - Musée de la Camargue	
Bremond Christelle			Agent du patrimoine - médiatrice culturelle - Musée de la Camargue	
Cervilla Muriel			Chef de projet évènementiels, protocole, relations avec les habitants	
Criado Agnès			Agent du patrimoine - médiatrice culturelle - Musée de la Camargue	
François Régine			Agent du patrimoine - médiatrice culturelle - Musée de la Camargue	
Linard Lucile			Chargée de mission architecture, paysage, urbanisme, énergie	
Pando David			Agent technique - maintenance des équipements d'accueil	
Santicoli Jean-Jacques			Médiateur culturel - Musée de la Camargue	
Tindille Anne			Agent du patrimoine - médiatrice culturelle - Musée de la Camargue	
Connaissance et valorisation du territoire			Fausti Roberta	Cheffe du pôle - communication institutionnelle, éditions, publications
			Faure Julien	Chargé de mission éducation au territoire
		Mercier Marjorie	Diffusion de l'information	
		Portes Josiane	Animatrice sensibilisation, promotion	
		Ser Capucine	Chargée de mission tourisme, CETD, marque Parc	
Ressources naturelles et développement local		Eau et développement rural	Bou Laure	Adjointe de direction
			Espelly Claire	Assistante de gestion associations d'élevage
			Granier Marie	Chargée de mission gestion de l'eau, risques
			Jouvenel Aurélien	Chargé de mission associations d'élevage
	Laugier Margaux		Assistante au secrétariat d'élevage	
	Lassus-Débat Aurélie		Technicienne suivi eau et milieux aquatiques	
	Michel Spagna		Agent de maintenance Maison des produits de Camargue	
	Vadon Anne		Chargée de mission agriculture, élevage	
	Biodiversité et patrimoine naturel	Arnassant Stéphane	Chef du pôle - faune, flore, Natura 2000, LIFE	
		Dami Laura/Bienaimé David	Chargée de mission Natura 2000 site Rhône aval	
		Jalabert Frédéric	Agent technique - maintenance des espaces naturels et terrains	
		Lazin David	Chargé de mission Natura 2000 site Camargue et zone marine	
		Lombardini Katia	Chargée de mission Natura 2000 site Trois marais	
		Marobin-Louche Delphine	Chargée de mission littoral, milieu marin et ressources halieutiques	
		Gestion des terrains naturels	Briffaud Jean-Christophe	Chef du pôle - coordination de la gestion des espaces naturels et du domaine de la Palissade
			Catala-Malkas Lydie	Technicienne de gestion et d'animation
			Esposito Agnès	Agent d'accueil et de sensibilisation
			Hemery Gaël	Adjoint à la gestion des sites du Conservatoire
	Laget Gérard		Garde gestionnaire et maintenance des espaces naturels	
	Matic Elsje		Agent d'accueil et de sensibilisation	
	Miceli Fabian		Garde gestionnaire et maintenance des espaces naturels	
	Muller Antoinette		Agent d'entretien et de gardiennage	
	Poulet Laetitia		Garde gestionnaire des espaces naturels	
	Revest Fabien		Garde gestionnaire des espaces naturels	
	Rigaud Patrick		Chargé de gestion et de suivi des espaces naturels	
	Tetrel Claire		Coordination des suivis scientifiques	
	Vialet Emmanuel		Technicien de gestion et d'animation	
	Violaine Doreau		Chargée de gestion et de suivi des espaces naturels	
	Floriane Milochevitch		Agent d'accueil et de sensibilisation	
	Youssef Nadine	Agent d'accueil et de sensibilisation		

Le Mas du Pont de Rousty : un espace d'accueil, de débats et d'échanges

22 janvier	Atelier de travail piloté par l'INRA de Montpellier sur un programme de recherche européen sur le riz biologique
26 janvier	Scénarisation des pratiques agricoles pour réduire les gaz à effet de serre - étudiants de Supagro Montpellier
5 février	Délégation de la fédération régionale Provence Alpes Côte d'Azur des exploitants agricoles
25 février	Etudiants en master du CIHEAM-IAMM
23 mars	Etudiants du cours Diderot de Nice
24 mars	Délégation croate de représentants des parcs naturels du lac de Vrana et de Kornati et de l'association Aronauta de Murter
25 mars	Etudiants en BAC Pro aménagement paysager de l'Institut rural Beaupréau
29 mai	Formation "gestion des espaces naturels" d'agents de la Sous-Préfecture d'Arles
1 juin	Délégation du Niger
12 juin	Conseil des anciens de la Ville d'Arles
30 juin	Rencontre interparc Marais Poitevin
16 septembre	Délégation indonésienne
19 novembre	Délégation algérienne de gestionnaires de l'environnement



Rapport d'activité 2015 du Parc naturel régional de Camargue

Directeur de la publication : Roland Chassain

Responsable de la rédaction : Régis Vianet

Rédaction : Régine Gal, Régis Vianet, responsables des opérations

Analyse et synthèse des données : Régine Gal

Mise en page : Lucile Linard, Chantal Mebrek

Sources des données :

- ▶ Responsables des opérations
- ▶ Pôle administratif (budget, ressources humaines, organisation)
- ▶ Logiciel EVA
- ▶ Système d'information territorial (SIT PNR Provence-Alpes-Côte d'Azur) www.pnrpaca.org
- ▶ Site Internet du Parc www.parc-camargue.fr

Crédits photographiques : pour les pages comportant plusieurs images, les références s'articulent de haut en bas et de gauche à droite

Stephan Arnassant : 17a

M. Castellani : 25b

M. Cuissard : 25c

Alain Dervieux, DESMID/ESPACE (UMR 7300) CNRS - Aix Marseille Université : 29b-c-d

Julien Faure : 32a

Régine Gal : 20a, 34

Marie Granier : 11

Mylène Houot : 10

Philippe Lambret : 16b

Alexei Laurent : 28b-c

David Lazin : 15, 20b-c, 33

Lucile Linard : 26b

Katia Lombardini : 18b, 19b-c

Delphine Marobin-Louche : 8b-c, 14

Chantal Mebrek : 1, 8a, 9, 16c, 17b, 19a, 21, 22a, 23a, 28a, 30a, 36, 44

Marjorie Mercier : 24a-b, 25a, 27, 29a, 42

Danielle Pellegrin : 31a

Josiane Portes : 32b-c

Patrick Rigaud : 12b-c

Jean - Emmanuel Roché : 26a

Capucine Ser : 22b, 23b-c-d

Emmanuel Vialet : 12a, 13, 16a, 18a, 40

Revue de presse : Marjorie Mercier

Impression : Public Imprim - Agence sud, 10 bis rue du Cirque romain, 30900 Nîmes

Août 2016

ISBN 2-906632-57-0 - Dépôt légal : 3e trimestre 2016



Retrouvez ce rapport d'activité et les bilans détaillés des espaces naturels (étangs et marais des salins de Camargue, They de Roustan et Palissade) en téléchargement sur le site internet du Parc www.parc-camargue.fr

Parc naturel régional de Camargue

Mas du Pont de Rousty

13200 Arles

Tél. 04 90 97 10 40

fax. 04 90 97 12 07

secretariat@parc-camargue.fr

www.parc-camargue.fr

www.pnrpaca.org

www.idees-de-camargue.fr

<https://www.facebook.com/parc.naturel.regional.camargue>

<https://www.facebook.com/parcnaturelregionaldecamargue>

Avec la participation financière
de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur



Rapport d'activité 2015

Parc naturel
régional
de Camargue

